

2020 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS



Le rapport annuel d'activités de la Communauté de Communes est destiné aux communes membres et doit leur être adressé avant le 30 septembre pour qu'il puisse être présenté en Conseil municipal.

L'objectif de ce document est de retracer de manière concise les réalisations de la collectivité dans chacune des compétences qui lui ont été transférées et des moyens qui y ont été consacrés.

Il a été présenté au Conseil de Communauté le 26 juin 2021.

L'année 2020 a été marquée notamment par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Les agents ont su s'adapter pour continuer à apporter un service de qualité aux habitants et préparer l'avenir.



Construire ensemble l'avenir de notre territoire

Si l'année 2020 a bien sûr été marquée par la pandémie de la Covid-19, elle a aussi été, pour la Communauté de Communes de Thann-Cernay, l'année où nous avons uni nos énergies pour dessiner l'avenir de notre territoire et lui donner un nouveau projet.

Tout au long de l'automne, les conseillers communautaires et les services se sont mobilisés autour d'une méthode participative : réalisation d'un état des lieux du territoire, réunions de travail en ligne, mise en place de plateformes collaboratives. Notre projet de territoire est né de cette réflexion commune, de ces échanges approfondis autour des propositions et des points de vue de chacun.

Cette démarche a d'ailleurs été récompensée par une Marianne d'or de la République qui distingue les actions d'excellence des collectivités pour la démocratie locale. C'est une belle reconnaissance pour notre Communauté de Communes et le choix que nous avons fait de la pédagogie, de la concertation et du partage d'idées.

Il nous a permis de faire émerger plus de 130 actions qui vont, dans les cinq prochaines années, constituer notre feuille de route. Elles composent un projet de territoire qui permet d'affirmer l'identité de notre territoire, ainsi que nos priorités pour le développement de notre pays de Thann-Cernay et la qualité de vie de nos concitoyens. Ce projet est notre bien commun, que nous porterons ensemble au cours de ce mandat.



François HORN
Président de la Communauté de Communes de Thann-Cernay

> Quelques chiffres pour 2020

• Séances du Conseil de Communauté	7*
• Nombre de délibérations	80
• Réunions de bureau	16
• Décisions de bureau	35
• Avis de bureau	42
• Décisions du Président	53**

*Dont la séance d'installation, le 17 juillet, **des nouveaux conseillers communautaires** issus des élections municipales (15 mars, 28 juin), retransmise en direct sur internet en raison de la crise sanitaire.

Dont **21 décisions du Président sortant (ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 (dispositions COVID applicables jusqu'au 29 juin 2020)).

Développement Territorial	3	Services à la Population	10	La chaufferie bois	20
Développement économique	3	Petite enfance	10	L'éclairage public et les interventions électriques	20
Développement touristique	4	Sports et loisirs	12	Les Moyens Humains et Généraux	21
Soutien aux associations	5	Développement culturel	13	Les moyens humains	21
Environnement	5	Médiathèques	15	Les moyens généraux	21
Habitat et accessibilité	8	Abri Mémoire	18	Les finances	22
		L'action des Services Techniques	19	La fiscalité	23
		L'eau et l'assainissement	19		



Un nouveau projet de territoire

En septembre 2020, la Communauté de Communes de Thann - Cernay a lancé l'élaboration de son nouveau **projet de territoire**. Cette démarche volontaire permet de définir une vision partagée du territoire pour les cinq prochaines années et de proposer des projets concrets s'inscrivant dans les orientations stratégiques de développement de la communauté de communes.

Ses objectifs :

- réaffirmer l'identité et le territoire de l'intercommunalité, sa solidarité ;
- créer une feuille de route sur le mandat et avoir une vue globale des actions communautaires ;
- mieux définir les projets pour faciliter l'obtention de subventions auprès de financeurs (Europe, État, Région, Département...);

- communiquer sur les intentions de la collectivité vis-à-vis des citoyens et des partenaires.

Les enjeux de la démarche de co-construction :

- la mise à niveau de l'ensemble des élus sur les enjeux de territoire, le fonctionnement de la collectivité, ses contraintes d'organisation et son cadre financier ;
- la création d'une cohésion des élus autour des besoins du territoire, des objectifs du projet de territoire, des actions retenues et du calendrier de leur mise en œuvre ;
- le partage, par les élus, d'une vision commune sur la dynamique intercommunale ;
- la cohérence entre le projet de territoire et les orientations arrêtées aux échelles départementale,

régionale et nationale.

Le lancement du projet de territoire a été l'occasion pour les services de réaliser **un état des lieux du territoire** et de présenter, le 9 octobre 2020, les missions et équipements de l'intercommunalité à l'ensemble des conseillers communautaires.

Du 14 novembre au 17 décembre, des réunions de travail ont été organisées en visioconférence, avec l'accompagnement d'un bureau d'études. Des plateformes collaboratives ont également été mises en place pour pouvoir faire des propositions entre ces réunions.

À l'issue de ces échanges, 137 actions ont été proposées dans 8 thématiques différentes, dont 42 prioritaires.

Le développement territorial

Développement économique

Le développement économique du territoire, sous toutes ses formes (industrie, artisanat, commerce, agriculture, tourisme, services) est un axe essentiel pour l'avenir de notre Communauté de Communes. Il est relayé par des politiques en matière de services ou d'accueil des habitants. L'intégration de préoccupations environnementales s'affirme dans les projets et la stratégie de la CCTC.

L'année 2020 a vu l'arrivée d'un nouveau vice-président en charge de l'économie, Jérôme Hammali.

Une année particulière en raison de la crise sanitaire

Le secteur Thann-Cernay a perdu 2,4 % de son effectif salarié au cours



Bâtiment de l'entreprise Weber Transports et Logistiques

du premier semestre 2020, soit environ 350 emplois. Néanmoins, ce bilan s'est redressé au second semestre et notre territoire perd 1,3 % de ses effectifs salariés, soit 149 emplois en 2020.

Il a mieux résisté que le Haut-Rhin, qui perd 3,8 % de ses effectifs salariés (7 600 emplois) et dont les dynamiques emplois sont plus négatives que celles constatées dans le Grand Est. M2A perd 4,8 % de ses effectifs (4 130 salariés), revenant au niveau d'emploi de 2015.

Cette perte d'emplois au sein de la CCTC est légèrement inférieure à celle constatée en 2009, suite au choc des subprimes.

Cela tient certainement à la composante du tissu économique local où l'emploi industriel tient une part importante et aurait mieux résisté que les services (hôtellerie, restauration, événementiel et surtout intérim...), plus répandus sur des territoires plus urbains ou plus touristiques.

Cette crise s'intègre toutefois dans nos réflexions en matière de développement économique et influera indéniablement les choix à venir pour le territoire (mobilité des salariés, environnement, formation professionnelle, télétravail...).

Cette crise sanitaire a eu, par ailleurs, un impact fort sur l'utilisation des espaces publics des bâtiments dédiés à l'économie, particulièrement la Plateforme de formation, la formation professionnelle étant quasiment à l'arrêt durant cette année 2020.

La CCTC a apporté son soutien en participant, aux côtés de la Région Grand Est, à la création, au financement et à l'instruction des dossiers du territoire pour le fonds Résistance, prêt destiné au soutien de l'activité des entreprises et associations du territoire.

La CCTC a participé à hauteur de 76 766 €.

Une stratégie économique pour notre territoire

L'année 2020 a vu plusieurs projets se concrétiser pour soutenir le développement économique :

- acquisition de terrains du futur barreau qui constitue une étape importante vers la réalisation par le Conseil départemental de l'accès reliant la RN 66 à la RD 33, dont les marchés de travaux sont prévus fin 2021 et le démarrage du chantier au premier semestre 2022 ;



- début des travaux de la tranche 3 du Parc d'activités de Thann-Cernay (PATC) d'une superficie de 5 ha ;
- finalisation du projet de territoire et détermination des actions prioritaires dans le secteur économique :
 - accompagner, en complémentarité avec les dispositifs de la Région et de l'État (Cœur de Ville, FISAC...), les installations de commerces de détail souhaitées par les équipes municipales ;
 - faire la promotion des marchés à l'échelle du territoire de la CCTC ;
 - aménager un nouvel espace pour l'accueil d'activités économiques ;
 - inscrire le Pôle ENR, pépinière d'entreprises à thématique bâtiment durable du territoire, dans cette dynamique (entreprises hébergées, intégration de réseaux bâtiments durables régionaux...);
 - attirer un restaurateur sur les zones d'activités intercommunales de Vieux-Thann et Aspach-Michelbach ;
 - développer une coopération avec les entreprises sur l'innovation et l'industrie du futur.

Les lieux d'accueil pour les entreprises

• **Parc d'activités de Thann-Cernay**
Les travaux d'implantation des entreprises suivantes ont démarré : centre funéraire Hoffarth, Contrôle technique automobile de l'hexagone, RSEAT (simulateurs automobiles et cabinet dentaire), soit 3 implantations en cours ou qui se sont achevées.

Ce parc d'activités a été choisi par **20 chefs d'entreprises qui y ont investi près de 100 millions d'euros, générant 500 emplois.**

Pour tenir compte de la raréfaction des terrains à vocation économique, une augmentation significative de leur prix de vente a été décidée.

Perspectives 2021

2021 verra l'émergence de nouveaux projets dont 3 sont déjà à l'étude avec des niveaux d'avancement divers. De même, les terrains le long du futur barreau ont été mis à la commercialisation, amplifiant l'attractivité de ce parc d'activités. Un important projet dédié à la fabrication d'éléments servant dans le process d'hydrogène est à l'étude au sein de la société John Cockerill.

• ZAE Est

Achèvement du bâtiment de l'entreprise Weber Transports et Logistique, avec un bâtiment logistique de 3 700m² sur 2,78 ha.

• ZAE Les Pins

Implantation en cours de l'entreprise SH Toiture (travaux de couverture et d'étanchéité).

• Pépinières « L'Embarcadère » et « Pôle ENR »

L'Embarcadère : le bâtiment est complet et 15 entreprises y sont implantées, générant plus de 120 emplois.

Le Pôle ENR : 17 entreprises implantées pour un taux d'occupation supérieur à 90 %. 60 emplois y ont été créés.

Pour soutenir les entreprises de nos pépinières d'entreprises durant cette période de crise sanitaire, la CCTC a décidé de permettre le report et l'échelonnement du paiement des loyers en 2020.

• Plateforme de formation

Implantation du bureau d'études de la société Promea, conception et maintenance d'engrenages.

Formation d'assistantes de vie aux familles par l'AFPA.

• Commerce

Une réflexion a été entreprise visant à l'adhésion de la CCTC à l'OCM (opération collective de modernisation) portée par le Pays Thur-Doller.

Cette opération a pour vocation d'apporter le soutien financier de la CCTC, de la Région Grand Est et de l'État à certains projets d'investissement portés par nos commerçants et artisans. Une étude va également être menée pour soutenir le maintien et la pérennité des nouveaux commerçants.

Développement touristique

L'office de tourisme Thann-Cernay

Comme prévu dans la nouvelle convention de partenariat et d'objectifs 2020 - 2022, la CCTC a versé une subvention de fonctionnement de 427 975 euros à l'office de tourisme de Thann-Cernay (OTTC).

Durant cette année de transition, la CCTC a accompagné l'OTTC dans le renouvellement des membres de son comité de direction (Codir) ainsi que

dans le recrutement de la nouvelle direction à la suite du départ de la directrice début 2020.



Pose de la menuiserie à l'antenne de Thann de l'office de Tourisme

Parallèlement, des réflexions de fond ont été impulsées sur les compétences et missions de l'OTTC, afin de s'adapter au mieux aux enjeux touristiques de demain.

Les actions touristiques menées par la CCTC

• **Travaux de réaménagement de l'OTTC à Thann** : après les premiers travaux de purges réalisés début 2020, les travaux de réaménagement des bureaux ont pu démarrer au mois d'août. La réception est prévue au printemps 2021. Le coût est de 300 000 €HT. La CCTC, propriétaire et maître d'ouvrage, a obtenu des subventions de l'État (128 011 €) dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local) et du Département (55 000 euros au titre du fonds d'attractivité du territoire de vie Thur-Doller-Vignoble-Plaine du Rhin). Les objectifs : augmenter le confort thermique et sonore des locaux, améliorer les conditions de travail de l'équipe de l'OTTC, repenser l'accueil physique des touristes et réaffirmer le rôle de l'OTTC au cœur de la ville de Thann.

• **Taxe de séjour** : malgré la crise sanitaire, la collecte de la taxe de séjour demeure correcte pour l'année 2020 avec 59 884,81 euros reversés à la CCTC par les hébergeurs du territoire. Une fois ces montants réceptionnés, la CCTC reverse 10 % du montant total de la taxe de séjour au Département au titre de la taxe additionnelle. Le reste de la taxe de séjour est versé au budget de l'OTTC.

• **Aide au classement des hébergeurs touristiques** : lancé en 2019, ce dispositif a été renouvelé



en 2020. Afin de soutenir la montée en gamme des hébergements du territoire et de faciliter la collecte de la taxe de séjour, la CCTC subventionne 60 % du coût d'une procédure de classement ministériel. Dans ce cadre, trois dossiers ont été déposés en 2020 et deux subventions ont d'ores et déjà été versées.

- **Noël au Pays de Thann-Cernay :** malgré l'annulation du marché de Noël de Thann du fait de la crise sanitaire, la CCTC a tenu à imaginer et mettre en place des solutions alternatives. Un marché de Noël en ligne, géré conjointement avec l'OTTC, a ainsi vu le jour avec pas moins de 10 exposants présents virtuellement et 417 produits proposés. Un calendrier de l'Avent numérique a aussi été lancé par la CCTC afin de valoriser les lieux incontournables du territoire au travers de vidéos dévoilées au jour le jour. Vu par plus de 2 000 visiteurs uniques, il a été fort apprécié. Enfin, les traditionnels 16 sapins mis à disposition des communes par la CCTC ont pu, comme à l'accoutumée, être décorés au cœur du centre-ville de Thann.
- **Navette des Neiges 2019-2020 :** en raison du manque de neige et d'une météo difficile, le dispositif de Navette des Neiges 2019-2020 a fonctionné moins bien que d'habitude. La navette a circulé 9 jours et 151 tickets ont été vendus (contre 24 jours et 1 171 tickets en 2018-2019). Une fois les recettes de billetterie déduites, le reste du coût total a été divisé par deux avec la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin, partenaire de l'opération.
- **Marques Hautes-Vosges d'Alsace et Hautes-Vosges Randonnée :** à la suite du renouvellement de plusieurs élus en charge du tourisme et de l'arrivée de nouveaux techniciens, plusieurs réunions ont permis de faire le bilan des actions menées à l'échelle du PETR Pays Thur Doller et d'envisager de nouvelles opérations.
- **Panneau RIS à Cernay.** Après la pose d'un panneau RIS (renseignement, information, services) à la gare de Thann, un travail de fond a été réalisé en 2020 afin de confectionner le modèle qui sera prochainement installé à la gare de Cernay. La CCTC, la Ville de Cernay et l'OTTC ont collaboré pour fournir les

différentes informations. L'opération est financée par la Région Grand Est dans le cadre d'Alsace à Vélo.

- **Visites estivales de la mine Saint-Nicolas.** Malgré les contraintes sanitaires, ces visites guidées ont pu reprendre, avec le recrutement par la CCTC de deux guides entre juin et septembre. Des mesures spécifiques (port du masque, 5 personnes par groupe) ont permis de réaliser ces visites dans des conditions sanitaires optimales. Pour la première fois, l'OTTC a géré les réservations et la mention de « visite payante - tarif libre » a été ajoutée. 902 visiteurs ont pu découvrir les galeries de la mine durant cette année 2020 qui marque le 30^e anniversaire de l'association Potasse.



Au cœur de la mine du Silberthal.

- **Rénovation de la terrasse extérieure du Silberthal.** Afin de permettre à l'association «Harmonie du Silberthal» de reprendre son activité estivale au plus vite, la CCTC a financé la rénovation de la toiture de la terrasse adjacente au nouveau bâtiment. Coût de la prestation : 5 674 € TTC.
- **Train Thur Doller Alsace :** la CCTC a versé une subvention de 28 000 € à l'association Train Thur Doller Alsace pour soutenir les travaux nécessaires au bon déroulement de l'activité (entretien des bâtiments, fourniture de traverses et de ballast, désherbage et débroussaillage de la ligne...).
- **Travaux d'entretien du Club vosgien Cernay :** une subvention de 600 € a été attribuée au Club vosgien de Cernay pour la réalisation de travaux d'entretien sur la partie commune du sentier minier et du sentier de la cascade du Erzenbach sur les hauteurs de Steinbach.
- **Lancement de plusieurs démarches :** plusieurs réflexions et projets ont été lancés en 2020,

comme la création d'itinéraires de trail et de marche santé à l'échelle des Hautes-Vosges d'Alsace, la mise à jour d'itinéraires VTT pour le développement du VTT à assistance électrique, la valorisation de la mine Saint-Nicolas au travers d'outils numériques et virtuels...

Soutien aux associations

Neuf chapiteaux, gérés par le Basket-Club de Thann, sont mis à la disposition des associations du territoire tout au long de l'année.

En 2020, seuls 4 chapiteaux ont été loués à des associations du territoire, pour un coût total de 600 € (300 € pris en charge par la Communauté de Communes dans le cadre de son soutien aux associations du territoire, 300 € payés par les associations elles-mêmes).

Pour rappel, en 2019, 65 chapiteaux avaient été loués pour un coût total de 9 320 € (4 660 € à la charge de la CCTC).

Environnement

Les déchets

La Communauté de Communes a délégué la compétence collecte et traitement des ordures ménagères au SMTC (Syndicat mixte de Thann-Cernay) mais a conservé la facturation du service.

Données quantitatives 2020

21 293,6 tonnes de DMA (déchets ménagers et assimilés) ont été collectées en 2020, soit 502,2 kg par habitant (Grand Est, 534 ; France, 583).

> les ordures ménagères et les biodéchets

Les ordures ménagères résiduelles (OMR) ont augmenté de près de 5 kg par habitant (+ 4,4 t), un phénomène lié au confinement et à la fermeture des déchèteries (report de certains déchets vers la poubelle grise). Le SMTC reste toutefois sous la barre des 100 kg par habitant.

> la collecte sélective

Elle est relativement stable, sauf pour le verre, dont la hausse de 3 kg est sans doute liée au contexte de crise sanitaire.



> les déchèteries

Les tonnages collectés dans les déchèteries et les bennes à déchets verts (9 480,40 t) ont baissé de 10,40 % par rapport à 2019. Un effet du premier confinement et de la fermeture des déchèteries pendant deux mois (17 mars-15 mai).

La mise en place de la filière «incinération» pour les déchets «tout-venant» permet de réduire les tonnages enfouis et de valoriser davantage de déchets.

Le SMTC a déjà atteint 4 des 6 objectifs de la loi TECV (transition énergétique pour une croissance verte) : + 55 % pour les tonnages en recyclage ou valorisation organique ; généralisation du tri des biodéchets à la source ; tarification incitative : extension des consignes de tri à tous les emballages d'ici à fin 2022.

Les objectifs qui restent à atteindre : la réduction des DMA et de l'enfouissement des déchets.



Centre de tri d'Aspach-Michelbach

Les autres faits marquants de 2020

- La pandémie de la Covid-19 a marqué cette année 2020. Les déchèteries ont dû fermer en urgence le 17 mars et ont rouvert le 15 mai sur rendez-vous (pendant un mois, pour éviter les files d'attente). Les collectes ont été maintenues et les équipes de collecte ont poursuivi leur mission au quotidien.
- La BricOthèque a ouvert ses portes à la déchèterie d'Aspach-Michelbach. Elle permet aux usagers de déposer ou récupérer gratuitement de nombreux matériaux et objets de bricolage jetés à la déchèterie et qui peuvent ainsi trouver une nouvelle utilité : paquets de carrelage neufs, petits raccords de plomberie, coudes et tuyaux PVC, palettes, outils, visserie... En 2020, elle a accueilli 304 particuliers et a permis le réemploi de 3,2 t de «déchets».
- Depuis le 1^{er} janvier 2020, la collecte des sacs et bacs est réalisée par un

camion bi-compartmenté, ce qui permet de collecter simultanément mais séparément deux types de déchets. Le nombre de camions sur la route et les nuisances sonores sont ainsi réduites.

- Des projets d'éco-exemplarité ont été menés avec le groupe Spadel (les Grandes Sources de Wattwiller) dans les écoles élémentaires et les bâtiments communaux sur la base du volontariat. 10 classes et 9 communes ont été sensibilisées.

Un programme a également été défini pour inciter au tri des déchets dans les cimetières (déplacement des points tri, nouvel affichage ludique, composteurs, étagères pour le réemploi).

- Les ambassadeurs du tri et de la prévention ont testé la sensibilisation par téléphone après avoir suivi une formation. Ils sont restés présents sur le terrain (animations, suivis de collecte, mise à jour du fichier des redevables...).

La facturation

Le service est financé par la redevance incitative dont le montant dépend du volume de conteneur mis à disposition pour les ordures ménagères résiduelles et du rythme des collectes.

La facturation est effectuée à l'aide d'un logiciel permettant à la fois la gestion des bacs (ordures ménagères et biodéchets) et l'accès en déchèterie.

La gestion du fichier, en constante évolution, est maintenue par le service facturation avec une grande rigueur, afin de garantir une équité de traitement entre redevables. Le service facturation et la Trésorerie conseillent et sensibilisent régulièrement les usagers au prélèvement automatique bimestriel qui diminue les risques de retard de paiement. Le nombre d'adhérents est en constante évolution.

La redevance a été facturée semestriellement par la CCTC. Le nombre de redevables se chiffrait à 17 391 fin 2020, en légère progression par rapport à 2019.

Le montant total facturé a été de 4 269 340,27 € en 2020 (4 473 835 € en 2019).

GERPLAN

En 2020, le Gerplan fêtait ses 20 ans ! Malheureusement, avec la crise sanitaire, de nombreux projets

n'ont pas pu être réalisés. Certains ont tout de même été menés à bien, avec le soutien technique et financier du Département du Haut-Rhin :

- nouvelle édition de la commande groupée d'arbustes locaux «Plantez le décor ! » à destination des habitants, avec 1 633 arbustes distribués (1 416 en 2019). Ce projet a été réalisé en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin (CCVSA) et la Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach (CCVDS) ;
- création d'une mare au lieu-dit Mamberg à Uffholtz (sous maîtrise d'ouvrage communale) dans l'objectif de rendre encore plus fonctionnelle cette zone humide patrimoniale et d'en faire un support pédagogique ;



Travaux de la mare à Uffholtz

- création d'un poster pour les agents techniques communaux pour faciliter la reconnaissance des plantes invasives et présenter d'un coup d'œil les moyens de lutte. Cette réalisation a été produite en partenariat avec la CCVSA ;
- en début d'année, poursuite du programme de sensibilisation à l'environnement dans la plupart des écoles de la CCTC sur les thématiques biodiversité, milieux naturels et paysages, eau et rivière, économie d'énergie et énergies renouvelables ainsi que déchets et écoconsommation. Les interventions sont assurées en classe et sur le terrain par les animateurs du CPIE des Hautes-Vosges de Wildenstein (conventionnement avec la CCTC) ;
- communication autour de deux marchés paysans du territoire : marché paysan d'Aspach-Michelbach et marché du terroir de Schweighouse-Thann ;



- poursuite de l'accompagnement des entreprises volontaires dans une revalorisation écologique et paysagère de leurs sites d'entreprises « Zone NaThur » ;
- dans le cadre des 20 ans du Gerplan, exposition de photographies intitulée « Dans l'œil des Gerplan », réalisée et financée par le Département du Haut-Rhin. Elle présente, en 10 photos, des actions phares réalisées sur notre territoire.



Photo de l'exposition Gerplan

Pour fêter les 20 ans du Gerplan, des sachets de semences de prairie fleurie d'origine locale avaient été confectionnés. Ils devaient être distribués aux publics fréquentant les animations des 20 ans. Celles-ci ont malheureusement été toutes annulées.

Le bilan chiffré 2020 des actions communautaires :

- dépenses : 37 773,81 € TTC (dont 21 150 € dédiés au programme d'éducation à l'environnement) ;
- reste à charge CCTC après subvention du Département : 30 761,81 €.

Le service exerce également une veille foncière sur les ventes réalisées en milieux naturels et agricoles pour en informer les communes concernées (conventionnement avec la SAFER).

Développement durable

• Plan climat air énergie territorial (PCAET)

La CCTC est engagée dans la réalisation d'un PCAET aux côtés du PETR du Pays Thur-Doller et des communautés de communes voisines (Vallée de Saint-Amarin et Doller et Soultzbach). Une étude a été lancée en 2020 pour réaliser un diagnostic de territoire (émissions de gaz à effet de serre, adaptation au changement

climatique, séquestration carbone, sobriété énergétique, qualité de l'air et développement des énergies renouvelables).

• Élaboration du schéma vélo du Pays Thur Doller

Réalisé par le PETR du Pays Thur Doller, le schéma vélo a été finalisé en février 2020. Il cartographie les axes prioritaires et les liaisons cyclables à créer, à restaurer ou sécuriser.

La CCTC a validé ce schéma vélo. Afin d'approfondir le sujet, une stagiaire a été recrutée durant 6 mois pour travailler sur les itinéraires proposés dans le schéma (faisabilité, aménagements nécessaires, études foncières...).

• Défi « Au boulot, j'y vais à vélo et autrement ! »

Pour la 6^e année consécutive, malgré le contexte particulier, la CCTC a participé à ce défi organisé à l'échelle du Grand Est, du 14 au 27 septembre 2020.

Il consiste à comptabiliser les kilomètres parcourus pour venir au travail en modes de transports autres que l'utilisation individuelle de la voiture (vélo, train, covoiturage, à pied...) et favoriser, à plus long terme, de nouvelles habitudes de mobilité durable pour limiter le rejet dans l'air de dioxyde de carbone.

C'est également un défi solidaire ! Le total des kilomètres parcourus à vélo est converti en euros, reversés à une association du territoire.

Bilan du défi en 2020

- 9 agents inscrits ;
- 583 km parcourus qui ont permis d'éviter le rejet de 116 kg de CO₂ dans l'air.

Transports

• 4^e année du fonctionnement de la Nav'Aide

Le service s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés de déplacement :

- personnes âgées de 70 ans et plus ;
- personnes invalides ou handicapées ;
- personnes à mobilité réduite, permanente ou temporaire.



La Nav'Aide

Il assure, sur réservation, une desserte adresse à adresse, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ainsi que le samedi matin de 8 h à 12 h (sauf jours fériés), avec un véhicule de 4 places assises comportant 1 emplacement pour un fauteuil roulant.

Nombre de personnes inscrites au service : 330 (+ 12 % d'inscrits par rapport à 2019)

Prix du ticket unitaire : 4 € le trajet

Prix du carnet de 10 tickets : 35 €

• Résultats

- Nombre de personnes prises en charge : 2 312 contre 2 883 en 2019, soit une baisse de 20 % (année particulière due à la situation sanitaire ; le service a cependant toujours fonctionné)
- Taux de groupage : 6,8 % contre 11 % en 2019
- Aucun refus de prise en charge
- Destinations principales demandées : Cernay et Thann, essentiellement pour effectuer des courses, se rendre au marché ou pour des rendez-vous médicaux
- Principales origines des voyages : Cernay et Thann.

• Bilan financier

Coût transporteur (TTC) AIT Mobilité (Dole)	66 818,40 € (74 355,60 € en 2019)
Recettes (tickets achetés par les utilisateurs à la CCTC ou à bord du véhicule)	7 960 € (10 514 € en 2019)
Restant à charge de la CCTC	58 858,40 € (63 841,60 € en 2019)



Habitat et accessibilité

Programme local de l'habitat

Après l'adoption du premier programme local de l'habitat (PLH) 2018-2023 en septembre 2018, l'année 2020 a été consacrée au développement de plusieurs outils amorcés en 2019, permettant la mise en œuvre des actions inscrites dans le document, notamment :

- la mise en place de l'observatoire de l'habitat et du foncier ;
- la pérennisation du dispositif PIG « Habiter Mieux 68 » afin d'encourager la rénovation énergétique de l'habitat ;
- la tenue de la troisième Conférence intercommunale du logement (CIL) et le suivi de la mise en œuvre de la Convention intercommunale d'attribution (CIA).

• La mise en place de l'observatoire de l'habitat et du foncier

Il permet d'évaluer les actions du PLH, de suivre les indicateurs sur l'habitat et le foncier et de réaliser les bilans annuels et triennaux. Au début de l'année, la CCTC a confié ces missions à l'ADIL68 (volet « habitat ») et l'ADAUHR (volet « foncier ») pour une première mise en place de cet observatoire.

En juillet 2020 :

- l'ADIL68 a fourni à la CCTC une analyse d'évolution entre 2017 et 2019 (selon les données disponibles) des caractéristiques de l'habitat sur le territoire intercommunal ;
- l'ADAUHR a remis à la CCTC un relevé des consommations foncières et un état des lieux des disponibilités et potentiels de mobilisation du foncier. Une discussion a été engagée pour affiner cette première ébauche avec des données complémentaires.

• Le Programme d'intérêt général (PIG) « Habiter Mieux 68 »

Le PIG départemental « Habiter Mieux 68 » a été lancé en 2018 par le Conseil départemental du Haut-Rhin (CD 68) et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) en partenariat avec certaines intercommunalités du département. La Communauté de Communes de Thann-Cernay est signataire de la convention partenariale de ce programme dont l'objectif principal est la lutte contre la précarité énergétique de l'habitat. À l'aide financière versée par le CD 68 et l'État (Anah), la Communauté de Communes de Thann-Cernay ajoute une subvention complémentaire à hauteur de 500 € par dossier éligible. La subvention est versée à l'achèvement des travaux de rénovation énergétique et sur demande du propriétaire occupant.

En 2020, 35 demandes de subvention ont été instruites dont 13 ont été soldées.

La Communauté de Communes participe également à la campagne de communication portée par le Conseil départemental afin de faire connaître le dispositif sur le territoire intercommunal.

• Conférence intercommunale du logement et Convention intercommunale d'attribution (CIL-CIA)

La troisième séance plénière de la Conférence intercommunale du logement (CIL) s'est tenue le 24 janvier 2020 au pôle ENR à Cernay avec l'ensemble des acteurs du logement du territoire intercommunal. Elle a permis de présenter le premier bilan de la Convention intercommunale d'attribution (CIA), approuvé lors de la CIL du 29 octobre 2018. L'Areal (association territoriale des organismes HLM d'Alsace) a également présenté le projet d'ouverture du fichier partagé à travers une association dédiée.

Mission de coloriste-conseil

Depuis plusieurs années, la CCTC met gracieusement à la disposition des habitants les services d'un professionnel pour les conseiller dans le choix des teintes lors d'un projet de ravalement de façades ou de construction nouvelle. Le coloriste conseil étudie le projet et propose des recommandations techniques et chromatiques.

En 2020, 12 permanences ont été assurées au siège de la Communauté de Communes et 38 projets traités. Le coloriste conseil assure également des permanences dans les mairies de Thann et Cernay.

L'aire d'accueil des gens du voyage

L'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage de Cernay (14 emplacements, soit 28 places réglementaires), opérationnelle depuis 2008, est gérée par la société VAGO.

En 2020, 597 personnes ont été accueillies, soit 192 familles, avec une durée moyenne de séjour de 6 mois. Le taux d'occupation sur l'aire (95 % en 2020) montre une forte augmentation par rapport à 2019 (84 %), due notamment aux dispositions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.



Aire Accueil Gens du Voyage à Cernay

L'accessibilité des bâtiments communautaires

• Commission intercommunale pour l'accessibilité (CIPA)

Elle s'est réunie pour la dernière fois le 10 décembre 2019 au pôle ENR à Cernay. En raison des contraintes liées à la crise sanitaire, il n'a pas été possible de tenir la réunion annuelle en 2020.



Politique de la ville

• Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR)

Compétente en matière de dispositifs locaux de prévention de la délinquance, la CCTC a mis en place en 2019 un Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance et de la radicalisation (CISPDR).

Il permet d'agir sur l'ensemble des communes membres de la CCTC et mobilise toutes les forces vives du territoire (forces de l'ordre, élus, Éducation nationale, associations, TGI...) pour apporter des solutions aux violences faites aux femmes, au harcèlement à l'école, à la déscolarisation, à la délinquance juvénile, à la radicalisation...

En raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible de réunir le Conseil ou de faire évoluer le dispositif en 2020.

• Projet NPNRU du quartier Bel-Air Cernay

Ce projet se concrétise par :

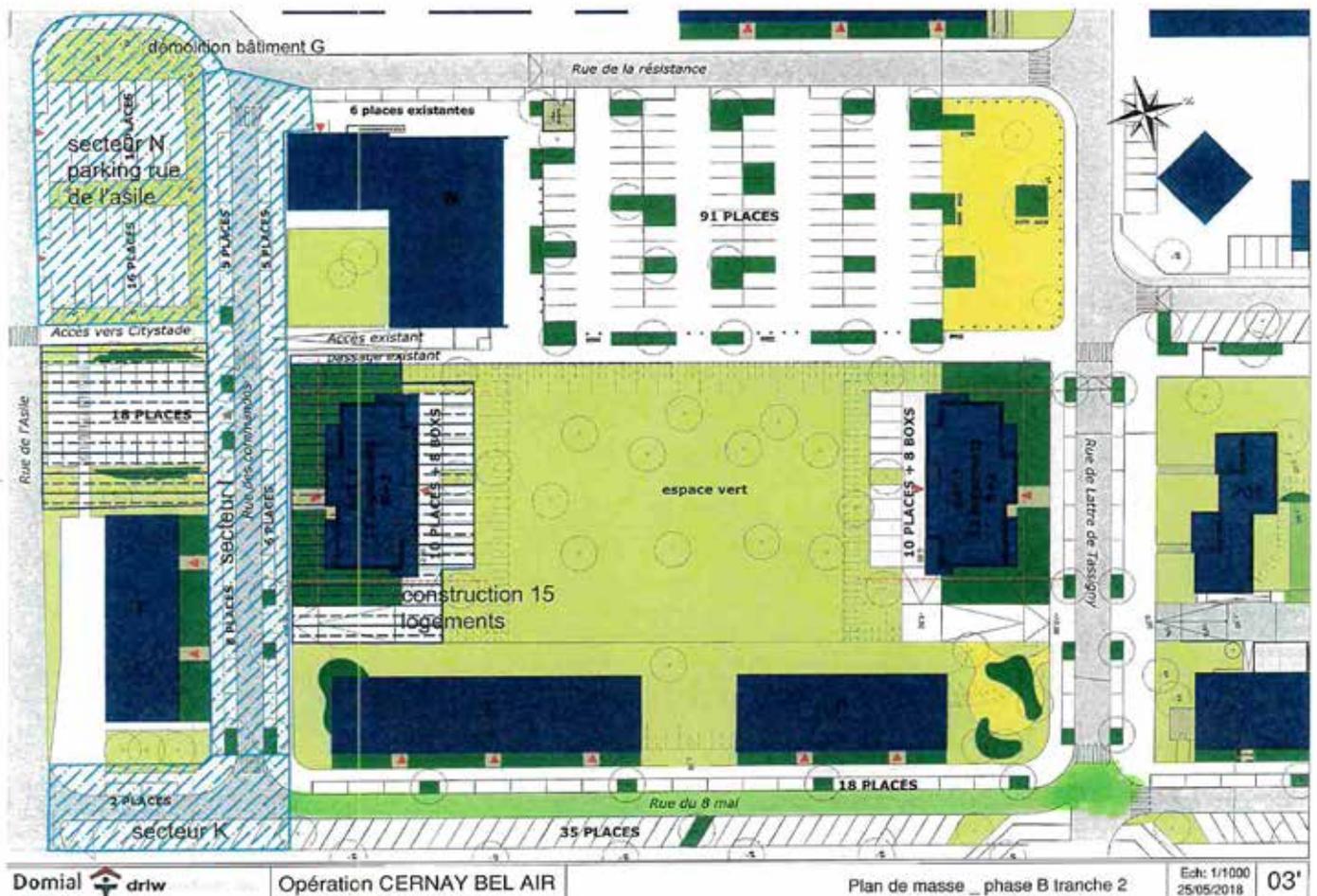
- la résidentialisation et la réhabilitation de 40 logements ;
- la dédensification du quartier avec la démolition de 24 logements (bâtiment M) et du parking souterrain P2 ;
- la reconstruction au sein du quartier de 12 logements ;
- la reconstruction hors site de 12 logements (ZAC des Rives de la Thur) :

- la création d'un vaste espace vert au cœur du quartier ;
- l'amélioration de la gestion des déchets avec la mise en place de conteneurs enterrés ;
- un aménagement d'ensemble par la rénovation des voies et réseaux.

Le montant global du projet NPNRU du quartier Bel-Air est de 6 944 353 € TTC avec une subvention de l'État et des prêts bonifiés de 1 250 000 €.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay a également apporté en 2020 un soutien financier à la Ville de Cernay à travers une subvention de 300 000 €. Conjointement avec la Ville de Cernay et le bailleur Domial, elle a adressé à l'ANRU, en novembre 2020, une nouvelle demande de dérogation pour la reconstruction de 15 logements sur site.

Le nouveau système informatique loda mis en place par l'ANRU (2019-2021) permet une complète dématérialisation des procédures et la gestion sécurisée des projets sur tout leur cycle de vie. En 2020, les fiches FAT déposées sur l'ancienne plateforme Agora ont pu être transférées sur loda, et l'avenant n°1 à la convention y être signé.



Les services à la population



Petite enfance

La crise sanitaire inédite de 2020 a profondément impacté les pratiques professionnelles du secteur. Les équipes, mais également les assistants maternels, ont dû et ont su s'adapter à ces changements.

Service Petite Enfance

Les actions en 2020

- Rencontre des acteurs du territoire de la petite enfance.
- Signature d'un avenant de prolongation à la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) signée avec le centre socioculturel du Pays de Thann.
- Signature de la Convention territoriale globale avec la CAF.

Les perspectives pour 2021

- Élaboration du diagnostic de territoire partagé dans le cadre de la CTG avec le cabinet Accolades.
- Renouvellement de la CPO avec le centre socioculturel du Pays de Thann.

Structures en gestion directe

Multi-accueil « La Farandole », Cernay

- Agrément : 33 enfants
- Nombre d'enfants accueillis : 107 enfants dont 21 nouvelles inscriptions
- Répartition géographique : 105 enfants de la CCTC dont 68 de Cernay

Nombre d'enfants par communes

• Fréquentation

- Nombre de jours d'ouverture : 185 jours contre 221 en 2019
- Fréquentation : 38 098 heures facturées en 2020
- Taux d'occupation : 58,05 %

- ASPACH-LE-BAS : 1
- ASPACH-MICHELBACH : 1
- BITSCHWILLER-LES-THANN : 2
- CERNAY : 68
- LEIMBACH : 2
- SCHWEIGHOUSE-THANN : 2
- STEINBACH : 8
- THANN : 3
- UFFHOLTZ : 11
- VIEUX-THANN : 2
- WATTWILLER : 4
- WILLER-SUR-THUR : 1

• Données financières

- 72 276,75 € de frais de garde et 3 000 € de frais d'inscription
- 25 familles sur 101 ont un tarif qui les place en-dessous du seuil de pauvreté fixé par la CAF (à savoir participation horaire inférieure à 1 €)
- Budget global, 608 292,50 € dont :
 - Subvention CAF : 274 507,96 € de subvention de la CAF dont 64 179 € d'aides exceptionnelles liées à la Covid-19
 - Subvention MSA : 431,76 €

• Activités

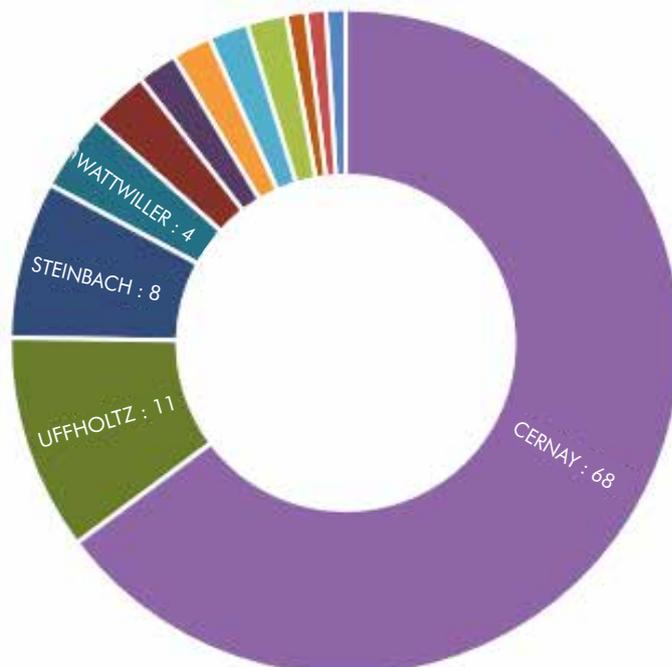
Pendant la période de fermeture du premier confinement, une petite vidéo et l'envoi régulier de courriels avec des propositions d'activités pour les enfants ont permis de maintenir le lien avec les familles.

L'activité 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire notamment en termes de fréquentation avec :

- l'incidence de l'activité partielle des familles et du télétravail ;
- l'absence des enfants liée aux périodes d'isolement des cas contacts ;
- la crainte des familles de la contamination.

Au quotidien, l'équipe a mis en place des protocoles d'accueil qui ont régulièrement dû être modifiés pour répondre aux exigences sanitaires du moment. Elle a ainsi dû adapter la prise en charge et les interventions éducatives. Une attention particulière a été apportée aux activités en extérieur.

Les activités du réseau parents 68 ont été poursuivies dans la mesure du possible comme les rencontres « after-crèche » (au 1^{er} semestre), mais les ateliers parents-enfants de « communication gestuelle associée à la parole » et de « motricité libre » ont été reportés à 2021.



Participation à une formation de 2 jours de mise à niveau « communication gestuelle associée à la parole ».

Perspectives 2021

- Poursuite et report des actions engagées dans le cadre du réseau Parents 68 en 2020.
- Intervention d'une psychomotricienne dans le cadre de la mise en œuvre et du développement de la motricité libre.
- Mise en place et développement d'actions « nature » pour sensibiliser les enfants au respect de la nature qui permet un éveil sensoriel extraordinaire et une amélioration de l'estime de soi.



Animation de l'union française de la santé bucco dentaire à la Farandole à Cernay



La décoration du sapin de Noël avec des décorations faites par les Assistants maternels

Les relais parents - assistants maternels

- Mission d'information en direction des parents et des professionnels de la petite enfance. Au total : 5 929 contacts reçus.
- Parents : 1 696 contacts pour des questions liées au droit du travail, aux modes de garde, au suivi de l'accueil...
- Assistants maternels : 2 549 contacts autour du droit du travail, du fonctionnement du RAM, des informations pédagogiques, de l'exercice du métier et de l'accompagnement à la professionnalisation, de l'offre d'accueil...
- Partenaires : 1 684 contacts (PMI, CAF, RAM du réseau, réseau local Parents 68, centres socioculturels, municipalités, écoles, organismes de formations...).

Offrir un cadre de rencontre et d'échange des pratiques professionnelles

- Activités d'éveil et culturelles pour enfants et professionnels

En raison de la crise sanitaire, les animations ont été annulées à partir du 9 mars 2020, avec une petite reprise en octobre.

- 38 animations, 657 participants : 52 assistants maternels et 108 enfants
- Propositions d'activités envoyées par courrier électronique
- Formations à destination des assistants maternels :
 - 4 sessions de formations proposées aux assistants maternels. 21 assistants maternels y ont participé. Formations proposées : sauveteur



Sortie en triporteurs avec les enfants du Multi accueil de Thann

secouriste du travail (formation initiale), sauveteur secouriste du travail (recyclage), initiation à l'informatique

- Animation - temps de rencontre entre professionnels : 2 réunions d'information avec 64 professionnels; 1 groupe de travail sur la charte des activités avec 5 professionnels.

Données financières

- Budget : 128 113,30 €
- Subventions : 109 784,57 € de la CAF, Conseil départemental 3 000 €, MSA 905,76 €
- Reste à charge de la CCTC : 14 421,03 €

Perspectives 2021

Organisation de la journée professionnelle des assistants maternels en partenariat avec les RAM Thur-Doller-Lauch.

Structures en gestion déléguée

Par le centre socioculturel du Pays de Thann

- 3 établissements d'accueil du jeune enfant
- Multi-accueil « Les Marmousets » à Thann (agrément 33 places)
 - 106 enfants accueillis en 2020
 - 40 100 heures de présence
 - 50,79 % de taux d'occupation
- Micro-crèche « La Boîte à malices » à Bitschwiller-lès-Thann (agrément 9 places)
 - 29 enfants accueillis en 2020
 - 11 027 heures de présence
 - 50,96 % de taux d'occupation
- Micro-crèche « L'île enchantée » à Aspach-Michelbach (agrément 10 places)
 - 42 enfants accueillis en 2020
 - 13 954 heures de présence
 - 57,40 % de taux d'occupation
- LAEP (Lieu d'accueil enfants - parents) itinérant « La Trott'Linette »



- Présence à Thann, Aspach-Michelbach et Leimbach selon les besoins identifiés et les demandes des élus.
- Données financières :
 - Subventions allouées par la CCTC dans le cadre de la compétence petite enfance : 491 866 €
 - Petite enfance : 448 880 €
 - Pilotage : 24 336 €
 - LAEP : 18 650 €
 - Subventions CAF perçues par la CCTC dans le cadre du CEJ : 191 355,53 €
- Activités
 - Des actions innovantes : un lien plus étroit s'est créé avec les familles grâce à l'inventivité des professionnels qui ont réalisé des vidéos en ligne lors des périodes confinées autour de l'action du « CSC à la maison » : les comptines de Peggy et d'Angélique, les bricolages d'Amélie et Mélody, la cuisine d'Élodie, les « live » de Fabian, etc.
 - Le land art et la nature : remettre la nature au cœur des apprentissages et des découvertes des enfants en favorisant la découverte du vivant. Cette approche propose une découverte sensorielle de la nature, associée à une démarche artistique, sans limite et accessible à tous.
 - Des sorties nature réalisées en triporteurs permettent aux enfants d'être plus proches de la nature en respectant l'environnement.

Par le centre socioculturel Agora de Cernay

- LAEP « Les Coquelicots »
 - > 2 lieux d'accueils :
 - 2 permanences au quartier Bel-Air, 4 rue du 8-Mai à Cernay : les lundis de 14 h à 17 h et les jeudis de 9 h à 11 h ;
 - 2 permanences au quartier des Mines, 7 rue Pierre-Vogt à Cernay : les mardis de 9 h à 11 h et les vendredis après-midi de 14 h à 17 h, depuis novembre 2020, dans un appartement complètement rénové et équipé.
 - > 3 accueillantes formées à l'écoute ont reçu 8 familles et 47 enfants.
- Données financières :
 - > Subventions allouées par la CCTC dans le cadre de la compétence petite enfance : 16 000 €

> Subventions CAF perçues par la CCTC dans le cadre du CEJ : 10 413,72 €

- Activités
 - > Les parents sont force de proposition pour les activités : atelier cuisine, peinture, jeux de socialisation, petits bricolages...
 - > Les permanences ont été fermées pendant le confinement. L'équipe est restée en contact avec les familles grâce aux réseaux sociaux (Snapchat et le site « cscagorachezmoi.fr »).
 - > À la réouverture, malgré le protocole sanitaire, les familles sont restées prudentes, fréquentant très peu le LAEP.

Sports et loisirs

La CCTC assure la gestion de deux piscines, de deux gymnases et d'un plateau sportif extérieur. Plus de 20 agents de la CCTC y travaillent pour l'accueil, l'entretien, l'animation, la sécurité et la surveillance. Ces équipements sont mis à disposition des scolaires, des associations, des instituts et du grand public

Dans les piscines intercommunales

La piscine de Thann : cette piscine « sport, loisir et détente » répond aux attentes d'un large éventail d'utilisateurs. Elle propose deux bassins intérieurs et un espace détente (sauna hammam, jacuzzi, coin repos intérieur et extérieur). Le toit amovible fait la joie des usagers dès l'arrivée des beaux jours et avant l'ouverture des espaces extérieurs en juin (bassins, pataugeoire, parc arboré).



Vue aérienne de la nouvelle piscine intercommunale de Cernay

Diverses activités sont proposées, allant du bébé au senior.

Une année 2020 inhabituelle

L'année 2020 a été ponctuée d'ouvertures, de fermetures et de protocoles sanitaires évoluant en fonction de la pandémie. La fermeture administrative des piscines a privé les usagers d'activités auxquelles ils sont abonnés ; la durée de validité des abonnements a donc été prolongée d'autant.

Les enfants inscrits dans les cours de l'école de natation et de natation synchronisée ont été remboursés d'une partie des frais d'inscription ou ont bénéficié d'une réinscription pour la nouvelle année avec un tarif préférentiel. Après le confinement, malgré un protocole sanitaire renforcé et une limitation de fréquentation, le grand public a été heureux de retrouver les bassins au mois de juin. La saison estivale a pu être prolongée au mois de septembre ; la piscine de Cernay étant fermée, le personnel a en effet été affecté à la piscine de Thann.

Les travaux réalisés en 2020

- Travaux sur la toiture mobile
- Étanchéité du bac tampon
- Mise aux normes des blocs de secours
- Travaux électriques
- Mise en place d'un hygiaphone sur la bande d'accueil (mesure Covid)
- Bardage de la façade de la piscine
- Remplacement des filtres à charbon
- Remplacement des douches
- Hébergement du logiciel caisse
- Acquisition d'une centrale d'alarme incendie
- Acquisition et mise en place d'une caméra au bassin extérieur



Sortie de terre de la piscine intercommunale de Cernay

Pas moins de 21 entreprises, majoritairement locales, ont œuvré pour construire ce magnifique centre aquatique dont le coût de construction avoisine 11,5 M€.

Après une année 2020 bouleversée par la crise sanitaire, les usagers découvriront cette nouvelle piscine offrant :

- un bassin sportif de 25 m avec 5 couloirs
- un bassin d'initiation et d'activités
- une pataugeoire intérieure
- un espace bien-être (2 saunas et un hamman), une terrasse intérieure et extérieure
- des jeux d'eau extérieurs (splash-pad)
- un parc aménagé.

Perspectives 2021

La piscine intercommunale de Cernay répondra aux attentes des différents usagers, en complémentarité avec celle de Thann (scolaires, associations, instituts, grand public). Trois maîtres-nageurs sauveteurs seront embauchés pour renforcer l'équipe existante et proposer de nouvelles activités, du bébé au senior. Un nouveau système d'accès, identique dans les deux piscines, offrira des facilités d'accès ainsi que la possibilité d'achat et de réservation en ligne.

Dans les gymnases

Le gymnase Cassin

Il reçoit chaque semaine scolaires (45 h par semaine) et associations (34 h 30) : athlétisme, handball, tennis, basketball, football en salle, roller derby, volleyball, stetsons et le SDIS.

Le gymnase Walch

Situé dans l'enceinte du collège Walch, il accueille dans ses deux salles les scolaires en journée (collégiens et lycéens, 85 h) et les associations en soirée (44 h 30) : handball, volley (enseignants corpo Thann), école artistique Thann-Cernay, association « Mieux en corps », association « Full-contact ».

Travaux réalisés en 2020

- Gymnase Walch
 - Acquisition de projecteurs led
 - Remplacement des douches
 - Contrôle des agrès



Bassin sportif

- Gymnase Cassin
 - Mise en place d'une nouvelle clôture
 - Acquisition d'un vase d'expansion
 - Acquisition d'un rail à cordes
 - Abattage d'arbres
 - Travaux d'électricité
 - Contrôle des agrès

Animations ponctuelles

- Animations de la Ville de Cernay (stage basket...)
- Stage de sécurité routière (plateau sportif)
- Instituts
- Pompiers
- Compétitions
- Exposition de modèles réduits

Après le confinement de mars et afin d'accueillir les scolaires dans de bonnes conditions sanitaires, un protocole a été mis en place avec un sens de circulation, du gel hydroalcoolique à disposition. Les clubs associatifs ont également pu reprendre en respectant un protocole sanitaire très strict.

Développement culturel

Une rencontre des acteurs culturels 2020

Une rencontre des acteurs culturels a eu lieu en février 2020 pour permettre aux professionnels du territoire de se connaître. À cette occasion, lors d'une matinée d'échange à l'Abri-Mémoire, les 8 acteurs culturels professionnels majeurs du territoire ont été sollicités (Abri-Mémoire, École artistique Thann-Cernay, Espaces culturels Thann-Cernay, FEW, Fondation François-Schneider, Foyer Saint-Érasme, Historial, Médiathèques de Thann-Cernay).

L'enjeu de cette matinée animée par Anne Regnault, designer de service,

était d'explorer le montage des saisons culturelles de chacun des acteurs pour identifier les modalités de travail de chacun et privilégier ainsi une meilleure connaissance des délais pour solliciter la création de projets communs.

Les projets de l'été 2020

Face à la situation sanitaire, le service des Affaires culturelles a fait le choix d'orienter ses actions culturelles au plus près des habitants pour recréer du lien à travers des présences artistiques lors d'événements ponctuels dans les jardins ou par l'implantation éphémère d'une compagnie théâtrale dans certaines communes de la CCTC. Une attention particulière pour les personnes isolées et les seniors a été favorisée. Ces différentes actions ont été remarquées et fortement appréciées par les habitants.

• A Cour ou A Jardin

Le dispositif *A cour ou A jardin* imaginé à l'issue du déconfinement, pensé et mis en œuvre avec les associations Double sens et celles des bénévoles du Relais culturel et des bénévoles du Grün a rencontré un beau succès.



A cour A jardin, Groupe de l'École Artistique Thann-Cernay au Centre Socio Culturel de Thann

La coordination du projet a été assurée par la CCTC du 26 juin au 13 septembre. La mise en relation entre les particuliers et les artistes s'est bien passée, avec la création d'une boîte mail dédiée à ce projet, d'une page facebook, de flyers



et d'affiches ainsi qu'une présence dans l'agenda culturel de l'été 2020 distribué dans chaque boîte aux lettres.

L'objectif visé qui était de (re)créer du lien social à travers la présence artistique chez les particuliers du territoire a été atteint avec :

- 31 représentations (dont 4 dans les EHPAD du territoire : 3 dans les établissements du GHRMSA et une aux Korians 3 sapins) ;
- 15 propositions variées d'interludes culturels réalisées par des amateurs ou professionnels du territoire à titre gratuit ;
- 10 communes sur 16 ont accueilli ce dispositif (Aspach-Michelbach, Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le-Haut, Cernay, Leimbach, Roderen, Steinbach, Uffholtz, Vieux-Thann, Thann) ;
- 4 interludes pour des publics spécifiques en partenariat avec le CCAS de la Ville de Cernay (résidence Domial, quai des Platanes) le CSC de Thann (en lien avec l'association des Petits Frères des pauvres), la communauté Emmaüs de Cernay, l'association le SEL de Thann.

Environ 10 demandes n'ont pas pu être honorées faute de disponibilités.

Le respect des mesures sanitaires est également à souligner avec l'envoi par la CCTC d'un document de protocole sanitaire lors de chaque interlude.

De façon générale, l'opération a suscité des retours positifs en termes de relations humaines et de dynamique culturelle impulsée par l'intercommunalité et de proximité avec les usagers.

Elle a aussi permis de nouvelles actions vers les seniors particulièrement touchés par la pandémie de Covid-19 : 4 spectacles ont ainsi été financés par la CCTC dans les EHPAD du territoire. Pour ces interludes musicaux, la CCTC a fait le choix de soutenir la compagnie locale le Vent en Poupe. Un travail de rapprochement avec les animatrices de ces EHPAD a été effectué ainsi qu'avec le service culture du GHRMSA. De nouvelles perspectives se dessinent pour la suite avec l'envie de créer une chorale des EHPAD du territoire.

A cour ou A jardin a ainsi permis de fédérer différents acteurs du territoire et a aussi mobilisé un groupe de professeurs ainsi qu'un orchestre de l'école artistique de Thann-Cernay (EATC).

La presse s'est fait le relais de cette initiative (lancement et clôture) avec la une de la page Thur-Doller dans le journal l'Alsace le dimanche 13 septembre.

Quelques réactions

« On a été heureuses de jouer hier soir. Cadre magnifique, hôtes adorables, échanges émouvants avec le public. Que du bonheur. », Claire Ledain (26 août 2020)

« C'est une très belle surprise, c'est l'auteur préféré de ma fille ! Nous réservons notre meilleur accueil à M. Chardin, avec beaucoup de monde pour l'écouter », Flore Moalic

« Tout s'est merveilleusement bien passé. Ces quatre garçons sont fantastiques. Le public presque 100 % alsacien était aux anges. Et moi avec du coup. », Katia Stoferle (9 septembre 2020)

• Projet L'Inutile avec la Cie des Ô

Le projet porté par la Compagnie des Ô proposait de créer un journal d'information gratuit dans un lieu qui n'en n'a absolument pas besoin.



L'Inutile Aymeric Swiatoka

Le concept : sur le modèle de Métro ou de 20 minutes, la Compagnie proposait ainsi un journal en prise avec un territoire particulier (zone blanche, rurale ou de montagne, énorme zone pavillonnaire, ZAC déserte...), en réalisant toutes les étapes, de l'investigation à la mise en page, jusqu'à la distribution du matin, en k-way et casquette siglée, à côté d'un aribus de campagne.

Nicolas Turon (comédien, auteur, metteur en scène) se déplaçait en camion aménagé qui lui servait tout à la fois de chambre à coucher, de cuisine et de salle de rédaction. Il était accompagné par Aymeric Swiatoka, vidéaste de Haut Fourneau Productions ainsi que d'un artiste local invité à rejoindre l'aventure.

Chaque cycle de production d'un numéro de L'Inutile durait 4 jours (2 jours de maraude, 1 jour de fabrication, 1 jour de restitution théâtralisée / distribution) et débouchait sur un objet distribué aux habitants de la commune sous la forme d'un A3 recto verso, édition du journal L'Inutile. L'ensemble de la performance a fait l'objet d'un documentaire vidéo.

En 2020, 4 communes de la CCTC ont bénéficié de ce dispositif :

- Steinbach du 1^{er} au 4 juillet ;
- Aspach-Michelbach du 5 au 8 juillet ;
- Bitschwiller-lès-Thann du 24 au 27 août ;
- Bourbach-le-Haut du 28 au 31 août.

Nourris de rencontres et d'échanges avec les habitants, les quatre numéros de L'Inutile ont permis d'établir de véritables liens avec la population, oscillant entre curiosité locale et lieu de discussion. Les quatre journaux édités à 200 exemplaires chacun et offerts aux habitants des communes ont proposé des unes toutes plus drôles les unes que les autres et en prise avec le territoire :

- Steinbach : l'abbé Père
- Aspach-Michelbach : quel jardin êtes-vous ?
- Bitschwiller-lès-Thann : la route 66
- Bourbach-le-Haut : la révolution silencieuse.

Dans la continuité de ce projet qui a permis à la Compagnie des Ô de sonder le territoire à travers ses maraudes, deux projets participatifs se dérouleront en 2020, 2021 et 2022 : la création d'un spectacle jeune public ainsi que la réalisation d'un court métrage participatif.

• Lancement d'une résidence pour la création d'un spectacle jeune public

Le projet est d'adapter l'album Gigaboy écrit par Gaël Aymon et illustré par Cécile Vangout.

Cet album aborde sur le ton du badinage des questions telles que l'identité, le choix, la norme et ses stéréotypes. L'affirmation, la confiance en soi sont des thématiques également sous-jacentes.

La Compagnie des Ô souhaite à travers ce projet faire appréhender notre territoire, ses enjeux et ses problématiques contemporaines aux enfants. L'album Gigaboy servira de support pour aborder des sujets sérieux avec légèreté.



Cette nouvelle initiative propose d'impliquer les enfants dans le processus de création d'un spectacle à travers la pratique d'ateliers de théâtre qui ont été reportés en 2021 dans les écoles de Wattwiller et Leimbach.

Cependant, dès le mois de novembre 2020, la Compagnie des Ô a débuté ses actions par une résidence de création. Hébergés dans la commune de Bourbach-le-Haut, les artistes ont engagé la rédaction de l'intrigue du spectacle. Lors de cette période où les restrictions sanitaires nous ont contraints à imaginer d'autres rapports à l'autre, des correspondances avec les habitants se sont mises en place sur la thématique : quel est votre super-héros ?

La réponse sera à découvrir en décembre 2021...

Des outils de communication conçus comme des pépites de culture

Deux documents de communication ont été élaborés au cours de l'année 2020 afin de mettre en valeur et de soutenir les acteurs culturels du territoire de la CCTC ainsi que les artistes avec lesquels nous avons collaboré ces dernières années (médiathèques, Abri-Mémoire, Affaires culturelles).

Ils ont été conçus dans un format ludique et original afin d'apporter quelques touches artistiques au sein des foyers de la CCTC. Chaque document a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

- **Un agenda culturel estival** : pour mettre en valeur la diversité de l'offre culturelle durant l'été et le début de l'automne. Il a aussi été pensé à destination des familles qui ne sont pas parties en vacances et qui, grâce aux différentes offres culturelles, pouvaient profiter de l'ouverture des différents lieux de culture et découvrir leurs propositions.



L'agenda culturel 2020

- **Janvier 2021 sur son 31** : conçu comme une surprise pour débiter l'année 2021, 26 artistes ont collaboré à la réalisation de ce calendrier mensuel sur le principe du « Inktober ». Chaque artiste s'est vu confier un mot qu'il devait illustrer avec son art de prédilection (dessin, peinture, écriture, collage...). Des photographies de lieux emblématiques et activités touristiques ont été également promues.



Janvier 2021 sur son 31

Ce calendrier a permis de soutenir les artistes qui ont participé à la réalisation de ce calendrier en recevant un cachet de 100 €/réalisation. Chaque création d'artiste a permis d'illustrer un jour sous la forme de cartes postales détachables. En effet, en cette période de crise sanitaire où les rapports humains ont été distendus, la correspondance écrite nous a semblé être un beau clin d'œil pour redonner de jolies perspectives. En prenant le temps d'écrire un mot à des personnes qui nous sont chères au verso de créations artistiques, de jolies pépites sont nées en ce début d'année.

La partie centrale de ce document a été confiée à un écrivain local, Alexandre Chardin, qui a conçu une nouvelle sous forme de lettres de correspondance traitant de la période que nous traversons. Cette réalisation constitue un beau témoignage de ce que nous traversons.

Le document a été distribué fin 2020 dans toutes les boîtes aux lettres du territoire permettant ainsi à chacun de souhaiter ses meilleurs vœux.

La politique culturelle reconnue par nos partenaires

L'année 2020 s'est achevée par la signature d'une convention cadre de développement artistique et culturel 2020-2023 avec nos partenaires institutionnels : État (Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est et Direction des

services départementaux de l'Éducation nationale du Haut-Rhin), la Région Grand Est ainsi que le Département du Haut-Rhin (désormais CEA).

Grâce à cette convention, la CCTC bénéficie d'un soutien financier évalué à 212 780 € sur 4 ans (sous réserve des crédits disponibles) pour la mise en œuvre de son projet territorial de développement culturel.

La convention a également permis la mise en place d'un Contrat Territoire Lecture au sein des médiathèques de Thann-Cernay dans le cadre de leur nouveau projet de lecture publique.

Médiathèques de Thann-Cernay

Les chiffres-clés en 2020

- **4 563** abonnés
- **122 542** documents au catalogue
- **185 683** documents prêtés
- **4 787** nouveaux documents achetés

Les animations proposées au public

- **Le Rendez-vous de l'illustration jeunesse**

Rencontre avec une jeune autrice-illustratrice née à Paris, Camille Garoche, à travers une exposition d'illustrations originales intitulée « Lapin de neige et autres contes ».



Illustration de Camille Garoche

Une exposition de décors en papier finement découpés, pleine de tendresse, de rêve et de poésie. Dans le cadre de l'exposition, de nombreux élèves des classes de Steinbach et Uffholtz ont été accueillis et guidés par Camille Garoche pour la réalisation de boîtes illustrées. L'occasion d'organiser également un atelier de tatouages éphémères pour toute la famille.



Au total, 480 personnes ont bénéficié d'accueils et d'ateliers.

• Un temps fort participatif : la Nuit de la lecture

Pour la 3^e année consécutive, les médiathèques de Thann-Cernay ont participé à cet événement phare orchestré par le ministère de la Culture. L'occasion de partager un moment ludique et convivial autour du livre et de la lecture dans une ambiance intimiste et feutrée, une fois la nuit tombée. Une myriade de rencontres, d'animations, d'activités ludiques et créatives pour tous les goûts et tous les âges ont illuminé ces deux soirées consécutives : le vendredi 17 janvier à la médiathèque de Cernay et le samedi 18 janvier à la médiathèque de Thann, de 15 h à 23 h, dans le prolongement de nos horaires d'ouverture habituels.

Au programme :

- finissage et dédicaces avec Camille Garoche : 105 personnes, parents et enfants ;
- karaoké littéraire inspiré par les collections de la médiathèque, pour (re)découvrir le plaisir de lire à haute voix et de partager ses lectures avec en cadeau des chèques Lire offerts par le ministère de la Culture ;
- des projections d'aurores boréales en musique conçues par Frantisek Svardon, pour une expérience sensorielle inoubliable ;
- relaxation profonde avec des bols chantants tibétains guidée par Ève Holder ;
- siestes musicales ; des jeux en famille, en partenariat avec la Ludothèque municipale de Thann et le Cercle d'échecs de la Thur ;
- lectures au clair de lune pour enfants, animées par l'association Lire et Faire Lire ;
- ateliers maquillage avec Alesk Fant'Easy ;
- et aussi : des cabanes de lecture, un salon de l'étrange et un atelier photo lévitation qui ont transformé nos espaces en un lieu nocturne, magique et propice à la rêverie. Sans oublier le bar à soupes et à tisanes !

Au total, 681 personnes ont assisté à la douzaine d'ateliers et animations organisés à l'occasion de cette Nuit de la Lecture.

• La « Quinzaine du numérique » sur le numérique et la vie privée

Du 25 février au 7 mars, les médiathèques ont proposé un nouveau temps fort baptisé la « Quinzaine du numérique », dédié en 2020 à la thématique « Numérique et vie privée ». L'objectif était d'interpeler le public sur une question de société liée au numérique en l'abordant sous différents aspects et à travers différentes animations : art numérique, projections-débats, ateliers d'experts en informatique, spectacles d'improvisation et débat avec une psychologue, etc.

Elle a touché le public le plus large possible. Les adolescents, par exemple, ont pu largement trouver leur place à travers des thématiques qui les concernent pleinement : réseaux sociaux, e-réputation, cyber-harcèlement, autant de sujets évoqués de manière informelle et ludique pour réfléchir aux bonnes attitudes à avoir sur le net.



Affiche de la Quinzaine du numérique

Cette manifestation a été aussi l'occasion d'un nouveau partenariat avec l'Espace multimédia Gantner, à travers la découverte des œuvres d'art numérique « Masquerade » de Félicien Goguy et Phoney TM de Daniel García Andujár autour desquelles ont été proposés différents ateliers et animations en partenariat avec la MJC du Cheval blanc de Wintzenheim et le CCS Agora de Cernay.

Et aussi : des tables de sélection de documents (livres, DVD, magazines, ressources numériques), une exposition de panneaux pédagogiques, des livrets pédagogiques à emporter, des vidéos à consulter, etc.

Soit une douzaine d'animations et ateliers qui auront touché environ 90 personnes. Malheureusement, le contexte épidémique a mis fin un peu plus tôt que prévu à cette manifestation.

• Expositions

L'exposition « **Féminités** », sculptures et céramiques d'Anita Pérez, membre active des Ateliers d'art de Vieux-Thann où elle anime l'atelier de modelage. Elle expose ses sculptures depuis 30 ans lors d'expositions dans des salons d'art internationaux et des galeries en France, en Allemagne et en Suisse. En résonance avec cette exposition, une conférence d'histoire de l'art intitulée « **Images de déesses** », animée par Catherine Koenig, a été organisée. 25 personnes y ont assisté.



Une sculpture d'Anita Pérez

« **Lapin de neige et autres contes** » dans le cadre du Rendez-vous de l'illustration jeunesse avec Camille Garoche.

Double exposition « **À fleur de l'eau** », de l'art contemporain dans le cadre de la FEW 2020, avec la photographe Marie-Paule Nègre. Inscrite dans la grande tradition du reportage et membre de la célèbre fondation Leica, Marie-Paule Nègre perpétue la lignée des photographes de l'instant. Cofondatrice de l'agence Métis en 1989, elle reçoit le prix Nicéphore Niepce des Gens d'images en 1995, qui récompense sa carrière dédiée notamment au témoignage social et aux sujets de société. Très souvent associées à des expositions internationales, ses photographies figurent dans



de nombreux ouvrages et dans des collections publiques et privées dans le monde entier.

« **Temps suspendu** », une double exposition de photographies de Patrick Urbani autour de l'« Urbex » (urban exploration), qui s'est prolongée par une version en ligne. L'occasion de mettre à l'honneur un artiste amateur passionné par le cinéma et la photographie depuis son plus jeune âge.

Il a réalisé en 2016 le film court métrage Ruptures sur le thème du couple. En 2018, il a été nommé conseiller à la mise en scène et photographe de plateau sur le tournage du film Rhum de Vincent Pili. Il est également membre du jury du festival « Mulhouse Tous courts 2018 ».

L'urban exploration consiste à explorer des bâtiments délaissés par l'homme, lieux abandonnés ou non, généralement d'accès interdit, caché ou difficile. Tel un explorateur contemporain, l'urbexeur se fait le témoin de ces sites où le temps et la nature reprennent leurs droits : friches industrielles, châteaux, hôpitaux, gares mais aussi navires, souterrains... Une exposition qui a permis au public de découvrir des endroits fascinants et oubliés, dans toute la beauté de leur désolation.

• 4 ateliers d'écriture

Formatrice notamment pour le CRAPT-CARRLI, Isabelle Foreau fonde sa pratique des ateliers d'écriture sur une longue expérience de la littérature et de l'écrit. Sa conception du travail de l'écrit se situe dans la filiation de pédagogues qui considèrent le langage et l'écriture comme formes essentielles de la construction de la pensée et de la construction de la personne.

Elle revendique une écriture à la portée de tous, émancipatrice et transformatrice. Ses ateliers sont générateurs de lien social, vecteurs de transmission d'un patrimoine culturel qui s'appuie tant sur des textes d'auteurs que sur des expériences individuelles.

Des ateliers d'écriture en médiathèque, pour :

- mettre en lumière le fait que l'écriture est à la portée de tous les publics sans exception ;
- offrir un espace participatif et collectif au sein duquel sont mis en avant l'échange, le partage, la rencontre de

- l'autre et de sa singularité ;
- mettre sa pensée en mouvement et développer son regard sur soi et sur le monde ;
- proposer un espace d'appropriation des techniques de l'écriture ;
- inscrire l'action de nos médiathèques dans l'accompagnement et le développement des pratiques artistiques.

2 ateliers « Rien que des mots » en présentiel et 2 ateliers « Clics et déclics » en ligne ont eu lieu en 2020 réunissant au total 40 personnes (10 personnes à chaque atelier).

• Livres invisibles

En 2020, nos médiathèques ont participé à la manifestation « Livres invisibles », dans le cadre de l'« Été culturel et apprenant » du ministère de la Culture. Cette manifestation financée par la DRAC Grand Est, avec le soutien de la Région Grand Est, était destinée à soutenir les éditeurs et auteurs régionaux en rendant leur visibilité aux livres parus durant la crise sanitaire.

Le mercredi 16 septembre ont ainsi été proposées une rencontre puis des lectures avec une maison d'édition indépendante jeunesse : les **Éditions du Pourquoi Pas**, créées fin 2012, grâce à une collaboration entre l'École supérieure d'art de Lorraine - site d'Épinal et la Ligue de l'enseignement des Vosges. Ce même jour : rencontre puis ateliers avec une jeune illustratrice jeunesse, Hélène Humbert. Elle joue avec les formes, les couleurs et aussi les mots. Entre illustration et graphisme, entre les jeux et les histoires, Hélène Humbert s'amuse à construire et déconstruire des images qui racontent

• Un spectacle-concert : « O Janis »

En partenariat avec la médiathèque départementale du Haut-Rhin et dans le cadre du festival « Vos oreilles ont la parole » (VOOLP), les médiathèques ont tenu à rendre hommage à Janis Joplin. Dans les années 1960, Janis Joplin fait une entrée fracassante dans le panthéon du rock et bouscule les normes. Comète flamboyante, la chanteuse blanche à la voix noire marque son époque et devient une légende à 27 ans.

Chanteuse rock et conteuse, Hélène Pallardy partage l'histoire et le lien qu'elle a tissé avec Janis Joplin depuis de nombreuses années. En

s'accompagnant à la guitare, elle donne à ce biopic chanté, intime et décalé, une énergie de concert. L'occasion de révéler les nombreuses voies que Janis Joplin a ouvertes aux femmes et de rappeler ce que son époque dit de la nôtre.



La chanteuse rock et conteuse Hélène Pallardy

• Un tournoi de jeu vidéo

Du 17 au 23 février, 4 séances ont réuni 32 personnes.

• 5 ateliers numériques

Découverte d'applis jeunesse en duo parents-enfants, codage et cryptologie, en partenariat avec le CSC Agora et Graines2 Tech. 40 participants.

• 6 séances de lectures pour enfants

Des séances animées par nos médiatrices jeunesse ou en partenariat avec l'association Lire et Faire Lire.

• 5 animations petite enfance

Délocalisées chez nos partenaires : RAM, multi-accueil, crèches et micro-crèches. 80 enfants en ont bénéficié.

• Partenariats scolaires

21 accueils de classes maternelles et élémentaires soit 523 élèves.

Les médiathèques ont gardé le lien avec l'usager, en ligne !

Tout en assurant la promotion de leur page Facebook et autres supports numériques, les médiathèques ont sollicité leurs abonnés à travers une série d'actions participatives et de défis à relever. L'occasion également de présenter les collections d'une autre manière.

Au programme :

- défis photos « Lectures confinées » et « Tranches poétiques » ;
- un espace de solidarité numérique : relayer pendant le premier confinement les initiatives de solidarité numérique et ressources disponibles pour les personnes en difficulté avec le numérique ;
- partage de pépites culturelles en ligne avec une veille permettant de proposer



une offre culturelle dématérialisée pour adultes et enfants pendant la fermeture des médiathèques et relayer les nombreuses contributions des abonnés ;

- promotion de l'offre numérique de Calice68 via les coups de cœur de l'équipe relayés sur la page Facebook ou grâce à des tables thématiques, réalisation d'affiches et de flyers spécifiques ;
- informations sur l'activité des médiathèques en confinement au quotidien : travail interne, préparation du drive, quarantaine, etc. ;
- médiation des collections en ligne : lectures pour enfants, présentation et feuilletage d'albums, présentation de nouveautés, etc. ;
- visite virtuelle de l'exposition Urbex de Patrick Urbani ;
- Rendez-vous de l'illustration jeunesse en ligne.

Au total, pas moins de 217 publications dont une centaine lors du premier confinement.

2020 : une année de changement !

Le contexte épidémique difficile n'a pas empêché les équipes de travailler assidûment sur différents projets structurels, tout en déployant de nouveaux services aux abonnés :

- **aide à l'élaboration du diagnostic** de lecture publique réalisé par le cabinet Baak, puis élaboration et rédaction du **Contrat Territoire Lecture 2020-2022**, soutenu par la DRAC Grand Est (volet « Lecture publique » du Projet territorial de développement culturel de notre Communauté de Communes intégré à la convention cadre de développement artistique et culturel 2020-2023) ;
- **mise en place d'un nouveau service de Biblio Drive**, dans le cadre du premier confinement, service encore disponible aujourd'hui ;
- **changement du logiciel Decalog SIGB** : modernisation du service informatique actuel avec le renouvellement du logiciel de gestion documentaire pour améliorer l'autonomie et la participation des usagers dans la gestion de leur compte abonné ;
- **déploiement de l'application « Bib en poche »** qui permet à l'utilisateur de consulter son compte depuis son

téléphone mobile et de recevoir des notifications personnalisées concernant ses avis de réservation, relances lors de retards... ;

- **optimisation du site portail** avec offre de nouveaux services aux usagers tels que pré-inscriptions et suggestions d'achat en ligne, gestion de listes d'envies et possibilité de recherches sauvegardées, présentation dynamique des services et animations, programme des actions culturelles, etc. ;
- **mise en place d'un nouveau service de portage de documents à domicile** (livres, CD, DVD, livres audio, revues...) pour les abonnés du territoire de plus de 75 ans et les personnes à mobilité réduite.

L'Abri Mémoire

Les restrictions sanitaires n'ont pas permis d'accueillir un grand nombre de visiteurs : 3 200 visiteurs sur 4 mois d'ouverture normale. Cependant, plusieurs actions ont pu être menées à terme.

Quatre expositions

Quatre expositions ont été organisées dont :

- une exposition historique : L'Alsace au cœur de la guerre de 1870 ;
- une exposition artistique et historique en extérieur : L'Abécédaire, de Marko, auteur et dessinateur des Godillots, accueilli en résidence. Le finissage devait avoir lieu en mars 2020 ; un dispositif de présentation des œuvres en extérieur a été imaginé permettant aux visiteurs de bénéficier d'une exposition sans contrainte de jauge. Un livret ludique a été spécialement conçu pour le jeune public afin d'appréhender cette exposition en famille ;
- deux artistes ont été accueillis en résidence et ont pu être exposés :
 - Mudi Hachim et son installation Global silence, en partenariat avec la Fête de l'Eau de Wattwiller ;
 - Yann Bagot et ses 15 œuvres exposées jusqu'à la fin du mois d'octobre.



Le souffle du sol de Yann Bagot

D'autres projets n'ont malheureusement pas pu se concrétiser.

Des animations très appréciées

• Des ateliers de gravure

Avec l'artiste alsacien Francis Hungler qui a rythmé l'été avec 4 ateliers tout public sur le parvis de l'Abri. S'y ajoutent les rencontres avec les publics scolaires dans le cadre des Chemins de la mémoire, en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Haut-Rhin, qui se sont adaptées aux contraintes sanitaires.

• Les Chroniques de l'Abri

L'équipe de l'Abri Mémoire a réalisé ces chroniques permettant, grâce à des montages vidéo diffusés sur la chaîne Youtube des médiathèques de Thann-Cernay, d'évoquer l'histoire de la Première Guerre mondiale, des fêtes de fin d'année ainsi que les actions portées par la structure communautaire. Ces chroniques ont participé au calendrier de l'avent porté par le service Tourisme de la CCTC.

• Concerts et spectacles en été

En lien avec le foyer Saint-Érasme, l'Abri Mémoire a accueilli chaque mois un ou deux concerts ou spectacle lors de la période estivale.

Un projet scientifique et culturel en cours d'élaboration

Cette année 2020 a été également propice à l'établissement du bilan/diagnostic du projet scientifique et culturel de l'Abri Mémoire. En effet, après 10 ans d'existence et dans le contexte d'un nouveau mandat, il était important de réaliser un diagnostic des actions réalisées à l'Abri. Ce travail a été accompagné par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et a permis de définir de nouveaux axes de travail dans la continuité des actions engagées jusqu'à présent.

La collection de l'Abri Mémoire

Malgré une longue période de fermeture au public, l'Abri a enregistré une dizaine de dons d'objets ou de documents. Un recensement / inventaire des pièces de cette dernière a d'ailleurs débuté.

L'amélioration des conditions d'accueil

Le mobilier du centre de ressources et de la salle de conférence a été changé, avec le soutien du Département dans le cadre du contrat Territoire de vie.

De plus, la création et l'installation d'une véritable kitchenette au sein du logement pour les artistes en résidence leur permet désormais de bénéficier d'un endroit confortable pour se restaurer.



L'action des Services Techniques

L'eau et l'assainissement

La Communauté de Communes assure la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif de 13 communes.

Le territoire est divisé en 3 secteurs :

- secteur en régie : Cernay, Steinbach, Uffholtz et Wattwiller ;
 - secteur en gestion déléguée à la Lyonnaise des Eaux : Bitschwiller-lès-Thann, Bourbach-le Bas, Bourbach-le-Haut, Leimbach, Rammersmatt, Roderen, Thann, Vieux-Thann et Willer-sur-Thur ;
 - secteur relevant de deux syndicats des eaux : Aspach-le-Bas, Aspach-Michelbach et Schweighouse-Thann :
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la Doller,
- Syndicat mixte d'assainissement de la basse vallée de la Doller pour l'assainissement.



Renouvellement des réseaux et branchements en eau potable et eaux usées rue des Maquisards à Willer sur Thur



Extension du réseau d'eaux usées rue de la Forêt à Leimbach

Les travaux en 2020

Travaux de renouvellement en eau potable et en eaux usées

- Bitschwiller-lès-Thann : rue Joffre, travaux de réduction des eaux claires parasites ponctuelles (chemisage) sur 45 ml
- Bourbach-le-Bas : rues Principale et de la Notten, travaux de réduction des eaux claires parasites ponctuelles (étanchement de 3 regards de visite à forte intrusion)
- Cernay : rue Jean-Paul-Carrère : renouvellement du réseau d'eau potable sur 47 ml et du réseau d'eaux usées sur 13 ml
- Cernay : rue René-Guibert, renouvellement du réseau d'eau potable sur 90 ml
- Parc d'activités du Pays de Thann : travaux de réduction des eaux claires parasites ponctuelles (étanchement de 3 regards de visite à forte intrusion)
- Thann : avenues Poincaré et Pasteur, renouvellement du réseau d'eau potable sur 70 ml
- Uffholtz : rue de Soultz, travaux de réduction des eaux claires parasites (chemisage) sur 62 ml
- Willer-sur-Thur : rue des Maquisards (1^{re} partie), renouvellement du réseau et des branchements d'alimentation en eau potable sur 150 ml + renouvellement du réseau et des branchements d'eaux usées sur 150 ml

Travaux d'extension des réseaux

- Cernay : rue Jean-Paul-Carrère, eau potable sur 150 ml DN 150
- Leimbach : rue de la Forêt, eaux usées sur 76 ml en DN 200
- Leimbach : chemin du Kurrenweg, eaux usées sur 11 ml en DN 200
- Thann : rue Kléber, eaux usées sur 35 ml en DN 160

La station d'épuration de Cernay

Elle est dimensionnée pour traiter les effluents domestiques et industriels. La capacité de traitement de la station d'épuration est de 52 500 équivalents-habitants (près de 80 000 par temps de pluie). Elle est exploitée par Suez sous forme d'une délégation de service public (DSP).

Le système de traitement est conforme pour l'année 2020 et respecte les normes de l'arrêté et le bon état du milieu naturel.

Les perspectives 2021

De nombreux travaux seront menés à bien pour un montant estimé à 1 500 000 €.

- Cernay : rue de Champagne renouvellement du réseau d'eau potable sur 260 ml.
- Cernay : rue de Mulhouse, renouvellement du réseau d'eau potable sur 480 ml.
- Roderen : rue Saint-Laurent, renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées.
- Uffholtz : rues du Fossé et des Vergers, renouvellement des réseaux d'eau potable sur 370 ml.
- Cernay : rue des Vignes, renouvellement des réseaux d'eau potable sur 90 ml.
- Willer : rue des Maquisards (2^e partie), renouvellement du réseau et des branchements d'alimentation en eau potable sur 250 ml + renouvellement du réseau et des branchements d'eaux usées sur 260 ml.



> Facture type pour 120 m³ pour l'année 2020

EAU	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part variable Suez	-	80,87
Part variable CCTC	184,80	41,50
Redevance de prélèvement	8,40	6,25
Redevance de pollution domestique	42,00	42,00
Part fixe Suez	-	34,52
Part fixe CCTC	21,00	-
TOTAL eau HT	256,20	205,14
TOTAL eau TTC	270,29 €	216,42
ASSAINISSEMENT	Secteur de Cernay	Secteur de Thann
Part Suez	-	26,45
Part variable CCTC	151,80	255,60
Modernisation des réseaux	27,96	27,96
Redevance d'épuration versée au délégataire Suez	55,04	-
Part fixe Suez	-	12,78
TOTAL assainissement HT	-	322,79
TOTAL assainissement TTC	234,80	305,07
MONTANT TOTAL TTC	505,09 €	571,49 €

Le rapport détaillé des activités du service Eau et Assainissement pour 2020 fait l'objet d'un document à part soumis au Conseil de Communauté en 2021.

La chaufferie bois

La chaufferie bois de Thann alimente 6 bâtiments, dont la piscine intercommunale.

En 2020, elle a produit 3 092 MWh (3 157 en 2019) représentant une consommation de 1 139 tonnes de plaquettes de bois.

Les chaudières gaz de remplacement ont été sollicitées à hauteur de 166 MWh (contre 404 MWh en 2019).

Les recettes des consommations facturées en 2020 (y compris l'abonnement) se sont établies à 228 560,01 €.



La chaufferie bois à la piscine de Thann

• Tableau des tarifs 2020

Tarifs R 1 (sur l'énergie livrée)	
R 1 hiver (le MWh)	60,16 € H.T.
R 1 été (le MWh) juin à septembre	78,81 € H.T.
Tarifs R 2 (sur la puissance souscrite)	
Lycée, salle de sport, piscine, collège (le KW)	26,50 € H.T.
Gendarmerie et club house rugby (le KW)	28,50 € H.T.

L'éclairage public et les interventions électriques

Les priorités sont déterminées en fonction des demandes des communes et hiérarchisées selon 3 critères majeurs :

- priorité aux communes qui réalisent des travaux de voirie ;
- suppression des luminaires fonctionnant avec des sources vapeur de mercure pour la modernisation du réseau ainsi que la suppression de la pollution lumineuse ;
- des solutions innovantes en matière d'économie d'énergie (luminaires led, variateurs de tension...).

Investissements 2020

En 2020, les travaux ont porté sur :

- l'installation de 334 luminaires led (investissement de 422 977,85 € TTC) ;
- le remplacement de 7 armoires de commande (22 464 € TTC) ;
- l'installation de 10 horloges astronomiques (2 760 € TTC).

Depuis 2013, 2 760 points lumineux sur un total de 8 000 ont été passés en led, soit 34,5 %.

Maintenance et sinistres

En 2020, le service Éclairage public a assuré 400 interventions de maintenance soit 3 742 heures de travail et 5 sinistres ont fait l'objet d'une déclaration à l'assurance.

Perspectives 2021

Outre la fin de l'étude diagnostic, de nombreux travaux auront lieu dans l'ensemble des communes de la CCTC pour un montant de 300 000 € TTC.



Moyens humains et généraux

Les moyens humains

Au 31 décembre 2020, la Communauté de Communes de Thann-Cernay compte 134 agents dont 75 % sont des titulaires et 25 % des contractuels (contractuels de droit public, apprentis, contrats emploi compétences et bûcherons).

En matière d'égalité femmes/hommes, sur 134 agents de la CCTC, 78 sont des femmes (58 %) et 56 des hommes (42 %).

Sur 78 femmes, 10 occupent un emploi de catégorie A, 11 un emploi de catégorie B et 57 un emploi de catégorie C.

Sur 56 hommes, 6 occupent un emploi de catégorie A, 14 un emploi de catégorie B et 36 un emploi de catégorie C.

Il est à noter une forte représentativité des femmes dans les filières sociale, culturelle et administrative (respectivement 94 %, 79 % et 75 %) et une forte représentativité des hommes dans la filière technique (72 %). La filière sportive est plus équilibrée (33 % de femmes et 66 % d'hommes).

Durant l'année 2020, la CCTC a enregistré 13 départs d'agents pour cause de retraites, démissions et mutations externes et a procédé à 9 recrutements.

Les faits marquants de 2020

• Mise en œuvre des mesures réglementaires

Poursuite des mesures relatives à l'accord national sur les rémunérations « Parcours professionnels carrières et rémunérations » (PPCR) dans la fonction publique qui s'imposent annuellement à la collectivité (fonctionnaires toutes filières confondues) depuis le 1er janvier 2017.

Évolution de la carrière des fonctionnaires : le cadre réglementaire permet trois leviers (l'avancement d'échelon, l'avancement de grade et la promotion interne).

En 2020, 52 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon. L'avancement de grade, qui permet une évolution de carrière au sein d'un même cadre d'emploi, s'effectue par appréciation de la valeur professionnelle. En 2020, 2 agents ont bénéficié d'un avancement de grade.

Concernant la promotion interne, passage d'un cadre d'emploi à un cadre d'emploi supérieur, 1 agent, remplissant les conditions d'accès, a pu bénéficier de ce dispositif en 2020.

Mise en place de la déclaration sociale nominative (DSN), mode déclaratif unique, visant à payer les cotisations sociales et à transmettre les données des agents aux organismes de prestations sociales (Pôle Emploi, CPAM, URSAFF). La DSN est mensuelle et dématérialisée.

La formation professionnelle a été fortement impactée en 2020 par la crise sanitaire. Les formations obligatoires et de professionnalisation ont été ajournées et reportées en 2021. Cependant, des formations relatives à la prévention des risques liées à l'activité physique ont pu se dérouler sur site (agents du multi-accueil et de la collectivité).

• Procédures de recrutements

Poursuite des actions pour l'insertion professionnelle des « publics éloignés de l'emploi et des jeunes » : la CCTC poursuit son engagement avec l'État afin de bénéficier du dispositif « Parcours emploi compétences » (PEC), avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes. La

durée de ce contrat est de 12 mois. La personne recrutée a été affectée au sein des médiathèques intercommunales pour participer à la mise en œuvre du nouveau service de portage de livres en direction des personnes âgées et à mobilité réduite.

Des difficultés récurrentes de recrutement ont été observées, comme l'année passée, dans certains secteurs, notamment techniques.

• Mesures liées à la santé et à la sécurité

Mise en œuvre des protocoles sanitaires liés à la crise de la Covid-19 déployés dans les différents sites de la CCTC, qui ont fait l'objet de diverses communications en 2020.

Dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes, dont la mise en œuvre sera confiée au centre de gestion du Haut-Rhin en 2021. La mise en place d'un tel dispositif constitue une obligation pour tout employeur public depuis le 1^{er} mai 2020.

Des actions d'accompagnement à l'ergonomie sur les postes de travail ont été lancées afin de faciliter le quotidien des agents au travail.

Les moyens généraux

Les assurances : prévenir les risques et gérer les sinistres

Le service gère les contrats d'assurance souscrits au 1er janvier 2018 pour une durée de 4 ans, à savoir 4 contrats, ainsi que les contrats d'assurance « dommages-ouvrage » pour certains bâtiments dont la Communauté de Communes de Thann-Cernay est propriétaire.

En 2020, il a instruit 18 dossiers de sinistres (contrat dommages aux biens : 12 ; contrat véhicules à moteur : 1 ; contrat responsabilité civile : 4 ; contrat protection juridique : 1).

Le service est également en charge du contrat risques statutaires qui couvre les risques découlant du statut public des agents titulaires (décès, accidents de service, maladie professionnelle, de longue durée et longue maladie). Ce contrat ayant pris fin le 31 décembre 2019, une mise en concurrence a été lancée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Haut-Rhin. Le contrat a été attribué à l'assureur CNP Assurances / Sofaxis pour la période 2020-2023. En 2020, 6 déclarations ont été effectuées auprès de cet assureur.

La sécurisation et l'optimisation économique de l'achat public

Le service de la commande publique veille à l'application de la réglementation relative à l'achat public, notamment en matière de mise en concurrence. Il élabore les dossiers de consultation des entreprises en collaboration avec les services, lance les procédures de mise en concurrence, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction de critères prédéfinis, notifie les marchés aux entreprises retenues, informe les candidats non-retenus et exécute toutes les obligations administratives en la matière.

En 2020, 16 consultations ont été lancées, dont une sous la forme d'un appel d'offres ouvert et 15 sur procédure adaptée.



La Communauté de Communes a conclu 35 marchés ou accords-cadres répartis entre 32 entreprises ou groupements d'entreprises.

Ces marchés ont concerné des domaines variés :

- travaux : réaménagement du local de l'office de tourisme à Thann, démolition de l'ancienne piscine à Cernay, travaux divers sur les réseaux d'alimentation en eau potable, d'eaux usées et d'éclairage public ;
- fournitures : accords-cadres à bons de commande pour l'achat de DVD et CD pour les médiathèques et pour l'acquisition de matériels électriques ;
- services : accord-cadre à bons de commande de téléphonie et d'internet, marchés d'entretien des espaces verts, de nettoyage régulier de bâtiments et de transport d'élèves aux médiathèques et piscines.

La Communauté de Communes de Thann-Cernay a aussi lancé deux consultations en groupement de commandes avec certaines de ses communes membres :

- pour la réalisation de dépistages du radon dans des bâtiments communaux et communautaires ;
- pour les travaux d'aménagement de la rue des Maquisards à Willer-sur-Thur.

Enfin, des clauses d'insertion ont été intégrées au marché d'entretien des espaces verts.

La liste des marchés supérieurs à 25 000 euros HT conclus en 2020 est consultable sur son profil acheteur : <https://portail.alsacemarchespublics.eu/>

Les affaires juridiques : garantir la légalité des actes, suivre les évolutions réglementaires et gérer les contentieux

Le service assure un rôle de conseil juridique pour les services communautaires et, de façon exceptionnelle, pour les communes membres. L'assistance juridique porte également sur la rédaction de différents actes, courriers et conventions, en collaboration ou non avec les services concernés.

Le service est aussi en charge du suivi des contentieux en lien avec les cabinets d'avocats, avec 4 contentieux en instance dont 2 ont été soldés en 2020.

Il gère également les cessions et acquisitions immobilières et les constitutions de servitudes.

La documentation et l'archivage

• Archivage

La mission du service Archives a été mise en attente durant toute l'année 2020. L'agent affecté à ce service a assuré des tâches du service des Affaires générales en raison de la vacance d'un poste depuis janvier 2020, jusqu'au recrutement d'un nouvel agent en janvier 2021.

Le service Archives a toutefois été sollicité par les autres services communautaires pour :

- le versement d'archives : environ 8 ml ;
- la consultation de dossiers : 5 ;

- la recherche de dossiers archivés : 18.

Ces demandes concernent les 5 fonds d'archives stockés dans le local dédié au siège de la Communauté de Communes de Thann-Cernay.

Les finances

Le budget communautaire et son exécution

Le Conseil de Communauté a adopté le 29 février 2020 un **budget primitif consolidé de l'ordre de 85,4 millions d'euros** pour le budget principal et ses budgets annexes.

Treize budgets sont gérés par la CCTC depuis 2018.

La masse budgétaire du budget principal se monte à 54,6 millions €, y compris la reprise des résultats et les restes à réaliser 2019.

Des actions diverses au service des habitants

Les budgets intègrent des actions aussi diverses que les transports, la petite enfance, les zones d'activité et les actions de développement économique, l'Embarcadère et le Pôle ENR (pépinières et hôtels d'entreprises), le tourisme, la culture (lieux de diffusion culturelle, écoles de musique), l'accueil des gens du voyage, l'eau, l'assainissement, l'élimination des déchets, l'éclairage public, ainsi que des équipements structurants tels que les médiathèques, les piscines, les gymnases, la station d'épuration de Cernay, le site du Silberthal à Steinbach, l'Abri Mémoire à Uffholtz et la Porte Sud de Thann.

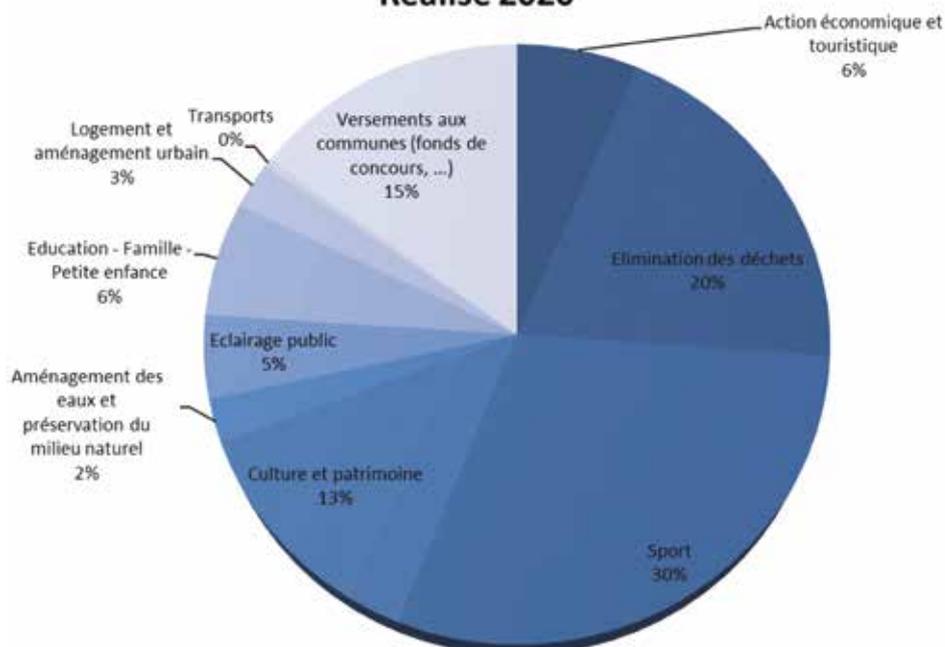
Le budget communautaire finance ainsi un ensemble considérable d'actions et de services à la population.

Les principales dépenses du budget

Les principaux postes de dépenses du budget primitif principal 2020 (montants en € TTC fonctionnement + investissement) sont les suivants :

Le reversement aux communes des attributions de compensation de la taxe professionnelle (8 800 000 €) n'est pas compris dans ce graphique.

Principales dépenses du budget général en % : Réalisé 2020



L'exécution budgétaire 2020 a conduit à mandater **27,3 M € en dépenses de fonctionnement et 8,7 M € en dépenses d'investissement pour le budget principal, soit un total de 36 M €.**

Pour les budgets annexes, 19,8 M € ont été mandatés.

Les dépenses à caractère général (chapitre 011) du budget principal sont en retrait sur 2020 par rapport à 2019 (-3 %). Par rapport au budget, l'économie est bien plus importante : -24 %, soit une économie de plus de 600 k €. Ce poste a donc été particulièrement bien maîtrisé.

Les principaux investissements du budget principal

Ils concernent le déploiement du très haut débit pour les communes de Thann, Vieux-Thann et Uffholtz, le financement des projets des communes à travers le fonds de concours, le programme annuel de travaux d'éclairage public, le programme de la nouvelle piscine intercommunale de Cernay, les travaux des bâtiments des deux lieux de diffusion, la démolition des tours Domial, la réfection de l'office de tourisme de Thann...

La fiscalité

Depuis la fusion en 2013, la Communauté de Communes fonctionne sous l'égide de la fiscalité professionnelle unique. Elle perçoit à la place des communes membres l'intégralité des impositions acquittées par les entreprises et fixe les taux. Elle est ainsi en cohérence avec le fait que l'une de ses principales missions concerne le développement économique et offre une meilleure lisibilité aux porteurs de projets.

La CCTC perçoit également une fiscalité dite ménages (taxe d'habitation et taxe foncière, cette dernière étant également acquittée par les professionnels), avec des taux qui lui sont propres, appliqués aux bases fiscales.

En 2015, elle a décidé de mettre en œuvre un **pacte fiscal et financier** qui prévoit le versement de fonds de concours aux communes sur la période 2015-2017. Ce pacte a depuis été prolongé par avenants annuels successifs.

En 2020, le Bureau a examiné et validé 64 projets des différentes communes, auxquels 2 850 000 € environ ont été alloués.

Depuis sa mise en œuvre, le pacte fiscal a financé près de 550 projets pour un montant d'environ 18,3 M €.

Malgré les importants investissements, la CCTC a décidé de maintenir ses taux en 2020 :

- **Taxes ménages**
 - Taxe d'habitation : 13,47 %
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 7,55 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 16,07 %
- **Fiscalité économique**
 - Cotisation foncière des entreprises : 21,74 %

En 2020, le produit de la fiscalité directe locale progresse de 2 % et s'élève à 15,6 M €.

Les dotations de l'État

De 2014 à 2017, la CCTC a supporté une baisse significative de ses dotations, accompagnée d'une hausse continue des prélèvements.

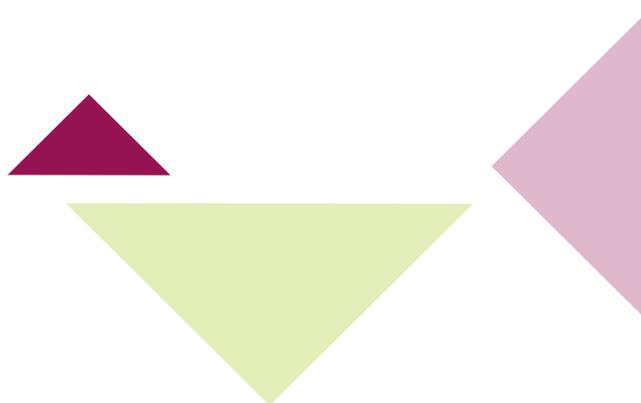
Néanmoins, depuis 2018, la dotation de l'État a progressé grâce à la perception de la dotation d'intercommunalité, à nouveau positive (234 k € en 2020).

Les prélèvements de l'État augmentent légèrement par rapport à l'année passée : 281 k € (stable) au titre de la contribution au redressement des finances publiques (CRFP), et 820 k € (+ 40k €, soit + 5%) au titre du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC).

Démarches pluriannuelles en matière de finances et de fiscalité

L'année 2020 a conduit la Communauté de Communes à :

- **poursuivre le processus de dématérialisation** pour répondre également aux exigences de la DDFIP dans la modernisation des moyens de paiement, et en interne dans une démarche d'amélioration continue ;
- **poursuivre la maîtrise des charges de fonctionnement** pour préserver l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets d'investissement ;
- **poursuivre le pacte fiscal** : l'avenant n°3 a été approuvé en 2020 pour une reconduite du pacte fiscal et financier sur l'année 2021. Ce pacte comprend le versement aux communes de fonds de concours pour un montant annuel de 3 282 000 €, la prise en charge d'une part de la contribution qu'elles doivent au titre du fonds de péréquation (FPIC) à hauteur de 217 000 € et la prise en charge par la CCTC de l'instruction des autorisations d'urbanisme, à hauteur de 125 000 € par an.



Les élus 2020-2026

> Président et Maire d'Aspach-Michelbach : **HORNY François**

> Les 11 Vice-présidents de la CCTC :

- 1^{er} Vice-président et Maire de Cernay : **SORDI Michel** (Infrastructures, assainissement et eau)
- 2^{ème} Vice-président et Maire de Thann : **STOECKEL Gilbert** (Administration générale et patrimoine bâti)
- 3^{ème} Vice-président : **HAMMALI Jérôme** (Economie)
- 4^{ème} Vice-président et Maire de Steinbach : **ROGER Marc** (Finances)
- 5^{ème} Vice-président et Maire de Vieux-Thann : **NEFF Daniel** (Equipements sportifs et de loisirs)
- 6^{ème} Vice-président et Maire de Bourbach-le-Haut : **MANSUY Joël** (Tourisme)
- 7^{ème} Vice-président : **BOCKEL Louis** (Environnement et déchets)
- 8^{ème} Vice-président : **BENNACER Nabil** (Aménagement du territoire et logement)
- 9^{ème} Vice-présidente : **GROSS Francine** (Petite enfance)
- 10^{ème} Vice-président et Maire de Roderen : **KIPPELEN Christophe** (Communication et numérique)
- 11^{ème} Vice-président et Maire de Bitschwiller-lès-Thann : **FERRARI Pascal** (Culture)

> Les 7 Conseillers communautaires délégués :

- 1^{ère} Conseillère déléguée : **OSWALD Catherine** (Commande publique et affaires juridiques)

- 2^{ème} Conseiller délégué et Maire de Schweighouse-Thann : **LEHMANN Bruno** (Mobilités douces)
- 3^{ème} Conseiller délégué et Maire de Leimbach : **ZIEGLER Philippe** (Office de tourisme)
- 4^{ème} Conseillère déléguée : **WEBER Danièle** (Abri-Mémoire et CMNHWK)
- 5^{ème} Conseillère déléguée : **BAUMIER-GURAK Marie** (Lecture publique et Noël au Pays de Thann-Cernay)
- 6^{ème} Conseiller délégué et Maire de Willer-sur-Thur : **MARTINI Jean-Luc** (Régie forestière)
- 7^{ème} Conseiller délégué : **BRENDER Bernadette** (Animation culturelle)

> Les membres du Bureau :

- Le Président
- Les 11 Vice-présidents
- Les 7 Conseillers délégués
- Les 5 Maires :
 - **LEMBLE Maurice** (Aspach-le-Bas)
 - **KOLB Pierre-Marie** (Bourbach-le-Bas)
 - **HAAGEN Benoît** (Rammersmatt)
 - **DUCHENE Rémi** (Uffholtz)
 - **ERMEL Matthieu** (Wattwiller)

> Les conseillers communautaires :

MEYER Chantal ; GEYMANN Béatrice ; BOSSERT Josiane ; BOHRER Alain ; GADEK Annie ; SCHRUTT Cédric ; FRITSCHY Séverine ; BEDNARSKI Michelle ; STEIGER Dominique ; WIPF Nicole ; MEYER Christophe ; ZUSSY Marie-Paule ; SCHAFFNER Fabienne ; FRANCOIS-WILSER Claudine ; SCHNEBELLEN Charles ; STAEDELIN Guy ; HOMRANI Samira ; BILGER Vincent ; DIET Flavia ; WERMELINGER Marie-Brigitte ; GERBER René ; GUGNON Estelle ; LETT Isabelle.

